

**SEPTEMBRE 1908
À JANVIER 1917**

***LIVRE DES MINUTES
SAINT-FIRMIN***





MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINTE-CATHERINE

MÉ MORANDUM

Voici le LIVRE des minutes municipales de Baie-Sainte-Catherine – autrefois nommée Saint-Firmin – de septembre 1908 à janvier 1917. La reproduction du livre est en une (1) partie. Au moment de la reproduction, les feuilles du livre étaient complètement détachées de la couverture. Des feuilles de notes diverses ont également été trouvées dans le livre original et ne font pas partie de la présente reproduction. Ces dernières peuvent toutefois être consultées au bureau municipal.

Mars 2018.

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur-général / secrétaire-trésorier

1905

St. Hyacinthe 7. September

1905

Et une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Hyacinthe.

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec, tenu le septième jour de septembre mil neuf
cent huit, à dix heures de l'avant-midi, à laquelle ses-
sion étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour Messieurs les conseillers Ferdinand Dufour, Jimmy
Ouellette, Alfred Poitras, Michel Dufour, Michel
Laprise. Formant quorum. Passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Jimmy
Ouellette que le rôle d'évaluation ayant été révisé,
on soit pas dérangé. Adopté.

Proposé par Michel Dufour secondé par Ferdinand
Dufour que la liste électorale ayant subi son examen
a été trouvée correcte et suivant la loi.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présents son honneur le maire Henry Dufour
et M^{rs}. les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assem-
blée soit remise jusqu'à prochaine fois, ou au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour maire

St. Hermin 5 octobre 1908
et une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la Paroisse de St. Hermin

Conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
tenue lundi le Cinqvingt jour d'octobre Milneuf
se tint à dix heures de l'aven midi à la quel session
eten presen son honneur le Maire Henry Dufour
Maurice Thoma Terrien Michel Dufour
Après avoir par couru la session est remi a la
prochainne session out au premier lundi du mois

Cyprien Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1905

St Firmin 2 November 1905

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la Paroisse de St Firmin

Conformément
aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec tenu le deuxième jour
de novembre mil neuf cent huit à dix heures
de l'avant-midi, à laquelle session étaient
présents au honneur le maire Henry Dufour
Messieurs les conseillers Ferdinand Dufour
Théodore Terrier. Michel Laprise par son Quorum
Passé les résolutions suivantes Savaire

Proposé par Michel Laprise secondé par Alfred
Pitra que les bords du Ton de la Rivière au Canard soit
donné à l'entretien à raison de 75 cents ^{pour l'entretien} Adopté

A fait quoi l'assemblée à la quelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour Michel Laprise
Théodore Terrier Ferdinand Dufour Alfred Pitra et
Michel Dufour

A fait Quoi l'assemblée s'ajourne
jusqu'à prochaine séance ou au premier lundi
du mois

Henry Dufour Maire

Eugénie Dufour
Secrétaire Trésorier

St. Hermin 7 Decembre 1908

A une Assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la Paroisse de St. Hermin
Conformement aux Dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec tenu lundi le ~~sept~~
dix-huitième jour de Decembre Mil neuf cent huit
à l'heure de l'après midi à la quel session et en
présent son honneur le Maire Henry Dupont
Messieurs Michel Laprise Michel Dupont Thamma Terrien
Edjimi Oillet Hardina Dupont parment Duaram
passoir les résolutions suivantes savoir

Proposé par Thamma Terrien
Secondé par Edjimi Oillet que le chemin de la
trainance de la Baie des Pachers soit donné pour le
entretien d'hiver à Elziere Laprise à raison de
\$ 65.00 soixante et cinq piastre à partir de la
ligne du sarpent jus qu'à la ligne de Sourin Pitre
et les lat de Maxfile Savare ne sont pas compris
dans ce contrat et il de vra l'entretien de la
Manière suivante tenu libre de toute enbara
tel qu'arbre renverser et il de vra être être livré
à chaque bordé de neige et nivelé de Manière à
remplir les pente et les cahots un un Mat il
de vra être entretenu de la Manière que le sont
les chemins Municipaux et Elziere Laprise
sera de charge de cette entretien quand le
chemin sera libre à la voiture roulante

Proposé par Michel Dupont secondé
par Michel Laprise que tous ceux qui donneront
leur chemin à l'entretien au conseil pour l'entretien
de n'en payer \$ 1.50 adopté

Après quoi l'Assemblée à la quelle était présent son honneur
le Maire Henry Dupont et Messieurs les conseillers
Michel Laprise Michel Dupont Thamma Terrien Edjimi
Oillet Hardina Dupont ~~Edjimi~~
Secrétaire Trésorier H. Dupont Maire

St. Hermin 4 Janvier 1911

A une assemblée ordinaire du conseil
de la Pêche de St. Hermin conformément à la dis-
position du Code Municipale de la Province de Québec
tenue lundi le Quatrième jour de Janvier mil neuf
cent onze à dix heures de l'aurore midi à la quel
session et en présence son honneur le maire Henry
Dufour Messieur Michel Laprise Edjimi Billet
Michel Dufour Alfred Pitha Hardina Dufour

Arment Quaram passaires les résolutions
Proposé par Michel Laprise seconde par Hardina
Dufour que Alfred Pitha soit nommé président pour
la lecture des conseils qui aura lieu lundi le onzième
jour de Janvier Adopté

Après quoi l'assemblée a la quel était
présent son honneur le maire Henry Dufour et Messieurs
les conseils Alfred Pitha Edjimi Billette Michel Dufour
Hardina Dufour et Michel Laprise

Henry Dufour Maire

Ernest Dufour

Secrétaire Trésorier

St. Hirmin 11 Janvier 1909

A une assemblée general des électeurs de
cette Municipalité tenue lundi le onziem^e
jour de janvier Mil neuf cent dix heures
de l'avant-midi au lieu ordinaire des séances sous
la présidence de Monsieur Alfred Boiras afin de
procéder a la nomination de trois nouveaux Con-
-seillers pour la présente année un remplacement
de Monsieur Henry Dufour Michel Dufour et Edmond Pillet

Proposé par M. Merin
Boiras Secondé par M. Pillet par François Senare
~~Proposé par~~ que Henry Dufour
Sai nommé comme un
remplacement de lui-même

Proposé par Lenerin Poitra }
 2^e gandi par }
 Proposé par Michel Laprise }
 2^e gandi par Francois }
 Lanare que Lenerin Poitra }
 sai monné conseilé }
 un remplace ment de la }
 Limme' Billel }

Aprait une leur couléé se pra-
 - clame et le conseilé Henry Dufour Michel
 Dufour et Lenerin Poitra.

Alfred Paitras Président

St. Firmin 18 Janvier 1909

A une séance du Conseil Municipal
 de St. Firmin tenu au lieu ordinaire
 des séances Lundi le Dix huitième jour de Janvier
 Milneufcent Neufcent ^{a Dix heures de la nuit} (A la quel étaient présent
 Messieurs Alfred Poitra Président Hardina Dufour
 Michel Laprise Lenerin Poitra et Henry Dufour

Ladite assemblée est pour la lec-
 - ture est pour la section du maire.

Proposé par Hardina Dufour se-
 gandi par Michel Laprise que Henry Dufour sai
 it le maire Adapté une nasimement

Aprait quai l'assemblée

A la quel étai présent messieurs Alfred Paitras Président

Alfred Poitra président Hardina

Dufour Lenerin Poitra Michel

Laprise et Henry Dufour tous conseilés

La dite assemblée est dissoute que quan

premier lundi de Février au a pra-
 chaine notice

Cyril Dufour. Secrétaire Trésorier.

30 Janvier 1909

Province de Québec. Municipalité de
St. Jérôme

Je Henry Dufour Ayant été dûment
nommé Conseiller Maire de cette Municipalité
fais serment que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma charge et cela
au meilleur de mon jugement et de ma
Capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
Henry Dufour Maire

{ Assermenté ce 30 jour du Mois
de Janvier 1909 à Baie St Catharine
Par devant moi la Soussignée
G. Ryland. J. P.

St. Jérôme 1^{er} Janvier 1909 1909.

A une Séance du conseil
Municipal de St. Jérôme tenu au lieu
ordinaire des Séances Lundi le Premier jour
de Janvier Milnoeufcent neuf à dix heures
de l'après midi à la quel etai présent son honneur
le maire Henry Dufour Messieurs les Conseillers
Michel Laprise Michel Dufour Alfred Poitra
Eugénie Dufour Severin Poitra
Après en avoir passé les résolutions suivantes
Les Conseillers nouveaux furent assésmentés.

Je. Severin Poitra Ayant été dûment
nommé Conseiller de cette Municipalité fait
~~son serment~~ Chacun d'eux pour nous même serment
que nous remplirai bien et fidèlement
les devoirs de notre charge et cela au
Meilleur de notre jugement et de notre ma
capacité. Ainsi que Dieu ^{me} nous soit en aide

Assemblée ce premier Jour de Février 1909
à St. Germin. Prés. devant M. le Sous-maire

Henry Dufour Maire
Proposé par Severin Poitras secondé par Hardina
Dufour sur quel mariage a passé une résolution la Dite
Assemblée soit remise à la prochaine séance ou au Samedi
lundi du mois. A prait qu'on la s'embli à la quel
ai tai present Messieur Henry Dufour Maire
Michel Laprise Hardina Dufour Severin Poitras
et Alfred Poitras
Cyrus Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier.

1909.

Mars. 1^{er}.

1909

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
paroisse de St. Germin. Conformément aux dispositions
du Code Municipal de la Province de Québec. Anné le premier
jour de Mars mil neuf-cent-neuf à dix heures de l'avant midi, à
laquelle session étaient présents son honneur le maire Henry Dufour
Mess. les conseillers, Michel Dufour Hardina Dufour Severin Poitras
Michel Laprise et Alfred Poitras Jeanne Dufour Trésorier
et 10. Michel Dufour ayant
été dûment nommé conseillers de cette municipalité. J'ai serment, que
je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assemblée ce premier jour de Mars mil neuf-cent-neuf. H. Dufour Maire
Proposé par Alfred Poitras secondé par Severin Poitras que
François Savard soit nommé évaluateur en remplacement
de Severin Poitras. Adopté unanimement.

Proposé par Hardina Dufour secondé par Michel Laprise
que Adélard Rochefort soit nommé auditeur. Adopté.
Proposé par Severin Poitras secondé par Michel Laprise que
Cyrus Dufour soit engagé Secrétaire Trésorier à raison de
\$12.00 pour l'année mil neuf-cent-neuf. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Potras second par Ferdinand
Dufour que Odéard Rochefort soit nommé inspecteur
agricole. Adopté unanimement.

Après quoi
l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire
Dufour. Messieurs les conseillers Michel Laprise
Ferdinand Dufour Severin Potras Michel Dufour Alfred Potras.
Après quoi l'assemblée soit remise au premier lundi des mois.
Cyrus Dufour
Secrétaire Trésorier

Mars 22, 1909

A une assemblée spéciale de la municipalité
de la Paroisse de St. Hermin. Conformément au
disposition du code municipal de la Province de
Québec tenu lundi le vingt deuxième jour
de Mars Milneufscent neuf à sept heures
de la nuit midi à la quel session était présent son
Honneur le maire Henry Dufour et Messieurs les
conseillers Michel Laprise Michel Dufour Alfred
Potras Ferdinand Dufour Severin Potras

Parment quorum la dite assemblée est
poursuivie pour la réclamation que fait la
municipalité de Tadoussac

Proposé par Severin Potras
Le second par Michel Laprise que la réclamation
faite par la municipalité de Tadoussac sera prise
- guez quand cela sera de si au blipée par la
Cour nous a renvoyé condamnée par la cour

Adoptée à l'unanimité
Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
Son honneur le Maire Henry Dufour Messieurs les
conseillers Michel Laprise Michel Dufour Alfred
Potras Ferdinand Dufour Severin Potras
Henry Dufour Maire

1909

Avril 5.

1909

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Julien.

Conformément aux dispositions du code
Municipal de la Province de Québec, tenu le cinquième jour
d'avril mil neuf cent neuf, à dix heures de l'avant-midi, à
laquelle session étaient présents sous l'honneur le maire Henry
Lapointe, Mes les conseillers Michel Dufour, Alfred Pothier,
Ferdinand Dufour, Alphonse Turpin, Léon Pothier et
Richard Lapointe. Passant les résolutions suivantes.

Proposé par Léon Pothier secondé par Alphonse
Turpin, sur qu'il y a aucune chose à passer en
réglement que le Conseil soit ajourné au premier

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
sous l'honneur le maire Henry Lapointe et Mes
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit
renvoyée jusqu'à prochain avis ou à une séance
générale ou spéciale ou au premier lundi du
mois.

Cyrille Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Lapointe Maire

Mai 3 - 1909

A une assemblée ordinaire du Conseil du Conseil
Municipale de la Paroisse de St Romain

Conformement aux dispositions du Code Municipale
de la province de Québec tenue le troisième jour de Mai
Milneux cent neuf à Dix heures de l'aurore midi à la
quel session étaient présent son honneur le Maire
Henry Dupont Messieurs les conseillers Michel Laprise
Michel Dupont Alfred Poitra Hardina Dupont
Léonard Poitra et ———— Harment Lacroix
passer les résolutions suivantes savoir

Proposé par Léonard Poitra Secondé
par Michel Laprise au quel n'a pas de changement
au rate de mutation pour ce qui concerne
la liste des jurés que rapar soit faite au
Cherife en conséquence Adopté

Après quoi l'assemblée a la quel ont été présent
Messieurs Henry Dupont Maire Michel Dupont
Michel Laprise Léonard Poitra Hardina Dupont
et Alfred Poitra a prait qu'on l'assemblée
soit tenue jusqu'à prochaine session au au
premier lundi du mois

Guillaume Dupont. } Henry Dupont Maire
Secrétaire Trésorier }

Mardi Juin 7, 1909

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la
Paroisse de St. Hermin Conformement aux dispositions du
Code Municipal de la Province de Québec tenu le lundi
le septième jour de Juin Milneufcent neuf à Dix heures
de l'après midi à la quel session étant present son honneur
le Maire Henry Dupont et Messieurs les Conseillers
Michel Laprise Michel Dupont Léonard Poitras
Hardenia Dupont et Alfred Poitras Harmon Durand
Passant les résolutions suivantes savoir

Proposé par Léonard Poitras Secondé par
Michel Dupont que Monsieur Charles Terrien soit nommé
évaluationneur son remplacement de François Savard
repreneurs pa agisse comment Adopté

Proposé par Hardenia Dupont Secondé par
Alfred Poitras que Elzère Imbeau soit nommé conseiller
un remplacement de Émile Terrien Adopté

Après quoi l'assemblée a la quel était present Messieurs
Henry Dupont Maire Michel Laprise Michel Dupont
Hardenia Dupont Alfred Poitras Léonard Poitras

Après quoi l'assemblée soit remise au premier lundi
du mois ou a prochaine session

Henry Dupont Maire

Cyril Dupont

Secrétaire Trésorier

Juillet 5 1909

A une assemblée ordinaire du conseil
Municipal de la Paroisse de St-Hermin
Conformément au disposition du code
Municipale de la province de Québec tenu
lundi le cinquies jour de Juillet Mil neuf
cent neuf à Dix heures de l'aurore midi à
la quel session etaien present son honneur le
Maire Henry Dupont et Messieurs les conseillers
Saverin Poirer Pardina Dupont
Alfred Poirer Michel Dupont Michel Laprise
Eugene Ambreau et Norman Duroan

Province de Québec
Municipalité de St-Hermin
Le Eugène Ambreau ayant été dûment
nommé conseiller de cette municipalité
fait serment que je remplirai bien et
fidèlement les devoirs de ma charge et cela
au meilleur de mon jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en aide
Eugene Ambreau

Adressé ce cinquies jour du mois
de Juillet 1909 Pardevant moi le soussigné
Henry Dupont Maire.

Preposé par Saverin Poirer Secondé par
Michel Laprise que le temps fait pour
le radou du chemin de la traversée de
la Baie des Rache par Adolphe Racheportel
et Francois Aspelin soit payés à 15' son
de heure et William Mani pour le
Radou du port le même pri

Après quoi l'assemblée a la quel et ai present
Messieurs les Michel Laprise Michel Dupont Alfred Poirer
Pardina Dupont Eugène Ambreau Saverin Poirer
Henry Dupont Maire et Arthur Dupont Secrétaire

Avout le 2, 1909

A une assemblée ordinaire du conseil Municipal de
la Paroisse de St. Hermin conformément au dispo-
sition du Code Municipal de la Province de Québec
tenue lundi le Deuxième jour d'Avout Dix-neuf
cents à Dix-heur de l'après-midi à la Quel session était
présent son honneur le Maire Henry Dufour et Messieurs
les conseillers Michel Laprise - Michel Dufour Alfred
Poitra Hardina Dufour Elzéaire Imbeau Severin Poitra
Harman Luaram. Passant les résolutions suivantes
Savoir

Proposé par Severin Poitra secondé par
Michel Dufour que le Role d'évaluation soit examiné
et corrigé Adopté

Proposé par Hardina Dufour secondé
par Elzéaire Imbeau que le conte pour le radou du Bon-ché
Marie Duménil soit accepté Adopté

Proposé par Alfred Poitra secondé par
par Michel Laprise qu'il soit payé \$10-00 Dix piastres
pour ^{trai de} transport des enfant de meure Euclide Dufour
à Rivière à Monsieur le Curé Adopté Contre Severin Poitra

Après quoi l'assemblée a la quel et lui
présent Messieurs Henry Dufour Maire
Severin Poitra Michel Dufour Michel
Laprise Alfred Poitra Hardina Dufour Elzéaire Imbeau

Arthur Dufour
Assisten Secrétaire

Henry Dufour Maire

Septembre 6 1909

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la Paroisse de St. Germin. Conformément au
disposition du Code Municipal de la province de Québec
tenue lundi le sixième jour de Septembre Milnoeuf
- centnoeuf à Dix heures de l'aven midi à la quel
session était presen son honneur le Maire Henry Dufour
et Messieurs les Conseillers Ferdinand Dufour Alfred Poirer
Séverin Poirer Michel Laprise et Elgiare Imbeau
Forment Lucaramme. Parait les resolution suivantes Parait
Proposé par Alfred Poirer secondé
par Michel Laprise que le taux de la cativisation
soit de un $\frac{1}{4}$ Carade l'ente dan la Piastre au
Même taux de l'année dernière Adopté une nomination

Aurai quai l'assemblée a la quel était presen
Messieurs Henry Dufour Maire Alfred Poirer
Séverin Poirer Michel Laprise Elgiare Imbeau
et Carolina Dufour

Henry Dufour Maire

Octobre 4 1909

A une assemblée ordinaire du conseil Municipal
de la Paroisse de St. Hermin conformément au
disposition du Code Municipal de la province de
Québec tenue lundi le 4 Quatrième jour Dactobre
Milneuf cent neuf à Dix heures de l'aurore midi à
la Quel session étaient présent son honneur le
Maire Henry Dupont et Messieurs les conseillers
Gardina Dupont Elziane Imbeau Michel Laprise
Michel Dupont Legerin Poitra et Alfred Poitra
Hermen Quasomme Pour la résolution suivante savoir

Proposé par Michel Dupont secondé
par Elziane Imbeau que la liste électorale soit
examinée et corrigée si il le a besoin Adopté

Proposé par Alfred Poitra secondé par
Michel Laprise que la liste électorale aye
et le examine a été trouvée correcte Adoptée

Ainsi qu'il a été décidé à la quel était présent
Messieurs Henry Dupont Maire Legerin Poitra
Gardina Dupont Alfred Poitra Michel Dupont
Elziane Imbeau Michel Laprise
Henry Dupont Maire

1909

Novembre 2.

1909

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Hermin conformément aux
dispositions du Code Municipal de la Province de
Québec à laquelle session ne formant pas quorum
soit ajournée à lundi le huit novembre.

Le gérant Dupont
Secrétaire Trésorier,

1909.

Novembre 5

1909

A une assemblée ~~générale~~^{ordinaire} du conseil municipal
de la paroisse de St Fimmin.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session étaient
présent sous honneur le maire Henry Dufour
M^{rs} les conseillers Michel Laprise Severin Poitras
Alfred Poitras Ferdinand Dufour Elzear Imbeau.

Proposé par Michel Laprise secondé par Ferdinand
Dufour que le chemin de la traverse de la Baie des
Rochers, soit donné à M^r Asphel Savard à raison
de \$0.00 cinquante piastres à partir de la
ligne du surpente jusqu'à la ligne de Severin
Poitras, et il devra l'entretenir de la manière qui
sont entretenus les chemins municipaux c'est-à-dire
de la manière suivante, tenu libre de tout embarras
tel qu'arbre renverser, et il devra être lvi à chaque
bordé de neige et niveler de manière à remplir les
pentes et les cahots et M^r Asphel Savard sera de-
chargé de ce chemin quand il sera libre à la
voiture roulante.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Severin
Poitras que le conseil accorde à M^r Asphel Savard la
permission de changer son chemin pour l'hiver à
ses frais, quand il lui semblera bon. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
sous honneur le maire Henry Dufour M^{rs} les conseillers
Severin Poitras Ferdinand Dufour Elzear Imbeau, Michel
Laprise Alfred Poitras. Après quoi l'assemblée soit
remise jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale
ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Elzias Dufour Secrétaire Trésorier Henry Dufour Maire

1909

Décembre 6.

1909.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du code Municipal
de la Province de Québec.

A laquelle session étaient
présent son honneur le Maire Henry Dufour M^r.
les conseillers Hardina Dufour, Severin Poitras, M.
Dufour, Michel Laprise, Elzéar Lembeau, Alfred Poitras.
Formant quorum, passent les résolutions suivantes.

Proposé par Hardina Dufour secondé par Michel
Laprise, n'ayant aucune résolution à passer que le
conseil soit ajourné Adopté

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le Maire Henry Dufour. Et Messieurs
les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée soit
renvée jusqu'à prochaine fois, ou à une
séance générale ou spéciale, au au premier
du mois.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1910.

St. Hyacinthe 3 janvier 1910

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Hyacinthe.

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la paroisse de St. Hyacinthe.

Conformément aux
dispositions du code municipal de la Province de
Québec.

A laquelle session étaient présents son
honneur le maire Henry Dufour. Messieurs les
conseillers. Michel Dufour, Simeon Poitras, Elie
Imbeau, Ferdinand Dufour, Alfred Poitras, Michel
Laprise.

Proposé par Simeon Poitras secondé par Michel
Laprise que Michel Dufour soit nommé président
pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi
le dixième jour de janvier. Adopté unanimement.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par,
Alfred Poitras. que les comptes du Secrétaire Trésorier
ayant été vérifiés, soit acceptés par le conseil. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présents son honneur le maire Henry Dufour
et M^{rs}. les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
soit renvoyée jusqu'à prochaine avis ou lundi
le deuxième jour de janvier. L'élection des
conseillers.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier,

Henry Dufour Maire

1910

S. L. Himm 10 janvier 1910.

A une assemblée générale des électeurs de
cette municipalité tenue lundi le dixième
jour de janvier mil neuf cent dix à dix
heures de l'avant midi tenue à la maison d'écrite
sous la présidence de Mr. Michel Dufour
pour procéder à la nomination de deux nouveaux
conseillers pour la présente année en rempla-
cement de Messieurs Ferdinand Dufour et Elzéar
Lembeau sortant de charge.

Proposé par Johnny Poitras secondé par Michel
Laprise que Gonzague Poitras soit nommé conseiller
en remplacement de Ferdinand Dufour.

Proposé par Henry Dufour secondé par Elzéar
Laprise que Ferdinand Dufour soit nommé conseiller
en remplacement de lui-même.

Proposé par Elzéar Laprise, secondé par Siime
Poitras que Elzéar Lembeau soit nommé conseiller
en remplacement de lui-même. Adopté.

Par égalité d'électeurs le Président
déclare élus conseillers après une heure écoulée.
Messieurs Elzéar Lembeau et Gonzague Ferdinand
Dufour.

Par égalité d'électeurs pour Gonzague Poitras
et Ferdinand Dufour. Mr le Président élu
conseillers Mess. Ferdinand Dufour.

Elzéar Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Michel Dufour
Président

1910

St-Firmin 17 janvier

1910

Ob une assemblée special du Conseil
Municipal de la paroisse de St-Firmin.
tenue lundi le dix-septieme jour de janvier
mil-neuf-cent-dix-à dix heures de l'avant-midi.
au lieu ordinaire des siances pour prendre à la
nomination du maire à laquelle étaient ^{présents} Messrs Alfred Portas, Ferdinand Dufour, Elzéar Imbeau, et
^{soins les parrains de Messrs Dufour} je Ferdinand Dufour et Elzéar Imbeau ayant
été dûment nommé conseillers de cette municipalité
j'ai serment que je remplirai bien et fidèlement
les devoirs de ma charge et cela au meilleur de
mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Ferdinand Dufour Elzéar Imbeau
Assurément devant moi à St-Firmin ce
dix-septieme jour de janvier mil-neuf-cent-dix.

Elzéar Dufour Secrétaire Trésorier
Proposé par Alfred Portas secondé par Elzéar Imbeau
que Henry Dufour soit élu maire de cette municipalité
Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents.
Messrs Michel Dufour Président Messieurs Alfred Portas
Ferdinand Dufour, Elzéar Imbeau, et Michel Dufour.

Elzéar Dufour
Secrétaire Trésorier.

Michel Dufour
Président

24 janvier.

St-Himier 24 janvier

1910

A une assemblée spéciale du conseil municipal
de la paroisse St-Himier.

Conformément aux dispositions du code
municipal de la Province de Québec
à laquelle session étaient présents son
honn^{re} le maire Henry Dufour M^{rs}.
les conseillers

afin de discuter l'affaire des bacillo

1910

St-Firmin 24 janvier 1910

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin.
 tenu lundi le vingt-quatrième jour de
 janvier à dix heures de l'avant-midi
 dans au lieu ordinaire des séances, à la-
 quelle session étaient présents sous honneur
 le maire Henry Dufour, et Messieurs
 les conseillers Michel Paprice, Michel Dufour
 Serrin, Poitras, Ferdinand Dufour, Léon Imbeau
 et Alfred Poitras. Tous conseillers,
 afin de discuter pour le baille
 appartenant à la Maison Price Brothers
 Co.

Je soussigné Henry Dufour ayant été élu
 maire de cette municipalité
 j'ai serment que je remplirai bien et
 fidèlement les devoirs de ma charge et cela
 au meilleur de mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Henry Dufour Maire

Assermenté devant moi à St-Firmin ce
 vingt-quatrième jour de janvier mil. neuf-
 cent. dix. Cyprien Dufour. Secrétaire Trésorier.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par
 Alfred Poitras. que le conseil prenne le baille
 de la Compagnie Price. ~~à un loyer fixe~~ ^{a loyer fixe} pour d'ici
 au premier Novembre mil. neuf-cent. dix. en en-
 tant ne pas payer le prix nominal plus que \$1.00.
 pour d'ici au premier novembre. Adopté unanimement.
 Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents le maire
 et Mess les conseillers ci-dessus, après quoi l'assemblée s'est
 dissoute.
 Cyprien Dufour Henry Dufour Maire
 Sec. Trés.

1910

St-Hippin 7 Février

1910

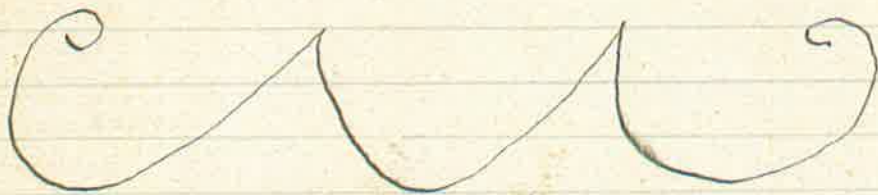
Et une assemblée ordinaire du conseil
municipal de la paroisse de St-Hippin.
Conformément aux dispositions du code
municipal de la Province de Québec.
A laquelle session étaient présent son hon-
neur le maire Henry Dufour Mrs les con-
seillers Michel Laprise, Ferdinand Dufour
Alfred Poitras. Formant quorum. Passèrent
les résolutions suivantes.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par
Alfred Poitras que le cah. de la compagnie
Price Bros. Co. soit accepté et signé.
Adopté. unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présent son honneur le maire et Messieurs
les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
soit remise jusqu'à prochaine avis ou à une
séance générale ou spéciale, ou au premier
lundi du mois.

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }



A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la Paroisse de St. Firmin tenue lundi le septième jour de janvier, à dix heures de l'avant ^{soir} conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, la laquelle session étaient présents Messieurs les conseillers Michel Lapsere, Severin Poitras, Michel Dufour, Elzéar Imbeau, Ferdinand Dufour, et Alfred Poitras formant quorum. Passèrent les résolutions suivantes,

Proposé par Alfred ^{1er} Dufour secondé par Severin Poitras que Michel Dufour soit nommé pro-maire pour l'assemblée. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Elzéar Imbeau que Macphail Savard, soit nommé inspecteur de voirie en remplacement de lui-même pour partir de la Rivière-au-Loup-Canards jusqu'à la ligne du serpent. Adopté unanimement.

Proposé par Elzéar Imbeau secondé par Severin Poitras que Napoléon Dufour soit nommé inspecteur de voirie en remplaçant Elzéar Poitras sortant de charge. Pour ^{partir} de la Rivière-au-Loup-Canards jusqu'à la ligne du serpent. Adopté unanimement. ^{qu'en l'absence}

Proposé par Severin Poitras, secondé par Michel Lapsere, que Jimmy Guellette, François Savard, et Elzéar Poitras soit nommé évaluateur. Adopté unanimement.

Proposé par Alfred Poitras secondé par Ferdinand Dufour, que Adolphe Rochefort soit nommé inspecteur agraire. Adopté unanimement.

Proposé par Servin Poitras secondé par
Hardin Dufour quo Cyrias Dufour soit engagé
Secrétaire Trésorier Pour l'année mil neuf cent
dix pour le Adopté unanimement et mortant
de sa licence de magasin Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
M^{rs}. Michel Dufour Pro-Maire Messieurs Les
conseillers Michel Laprise Servin Poitras Hardin
Dufour. S^{rs}. Dubéau. et A. Poitras tous
conseillers.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée à une séance
générale ou special. ou au premier lundi des
mois.

Cyrias Dufour? Michel Dufour?
Secrétaire Trésorier (Pro-Maire)



1910

St. Hermin 4 Avril 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipale de la paroisse de St. Hermin tenu Lundi le Quatrième jour du mois à Dix heures de l'avant midi Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec A la Quelle session étaient présent son honneur le Maire Henry Dufour et Messieurs les conseillers Severin Pothier Michel Dufour Hardina Dufour Michel Laprise Alfred Pothier et Elzéar Imbeau formant quatorze paroisse les résolutions suivantes.

Proposé par Michel Dufour Secondé par Alfred Pothier - que n'ayant aucune résolution à passer ce conseil, qu'il soit ajourné -

Après quoi l'assemblée de laquelle étaient présent son honneur le maire Henry Dufour et Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée soit remise jusqu'à prochaine fois ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Elzéar Dufour
Secrétaire Trésorier

1910

S.D. Hirmin, 2 Mai, 1910

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de S.D. Hirmin.

Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec.

À laquelle session, étaient présents son honneur le maire M. Dufour, Messieurs les conseillers Ferdinand Dufour, Severin Poitras, Michel Dufour, Michel Laprise, Alfred Poitras, et Elzéar Lumbau, tous conseillers, prenant les résolutions suivantes.

Proposé par Severin Poitras, secondé par Ferdinand Dufour, que Macphail Savard, soit déchargé de l'entretien du chemin de la traverse de la Baie-des-Roches. Adopté unanimement.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand Dufour, que le secrétaire Trésorier soit autorisé d'emprunter \$30.00 pour le conseil, de cette paroisse, avec un billet payable à la demande.

Proposé par Michel Laprise secondé par Elzéar ^{Dufour} que Macphail Savard, soit engagé pour aller ramasser tous les balises qui viroient au chemin d'été, moyennant qu'il soit payé \$1.00 pour cet travail.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents, son honneur le maire, et Mess. les conseillers ci-dessus, après quoi l'assemblée, soit renvoyée, au premier lundi des mois.

Cyrias Dufour

Secrétaire Trésorier

Fernand Dufour Maire

1910

C.D. Hermine Aguin 1910.

A une assemblée, ordinaire du conseil municipal de la paroisse de C.D. Hermine.
 Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec.
 A laquelle session, étaient présents son honneur le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers, Michel Dufour, Ferdinand Dufour, Severin Poitras, Michel Laprise, Alfred Poitras, Elzéar Imbeau, tous conseillers
 Passant les résolutions suivantes.

Proposé par Severin Poitras secondé par Ferdinand Dufour, n'ayant aucune résolution à passer que le conseil soit ajourné.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée soit remise jusqu'à prochain avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Eugène Dufour

Secrétaire Trésorier

Henry Dufour, maire.

1910.

S.D. Firmin 24 juillet 1910

A. une assemblée ordinaire des Councils Municipaux de la paroisse de S.D. Firmin
Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec
Tenir au lieu ordinaire des séances, à dix heures de l'avant-midi.

Laquelle assemblée était
présent son honneur le maire Henry Dufour.
Messieurs les conseillers Ferdinand Dufour, Séverin
Poitras, Michel Dufour, E. Lévesque, Ambrose
Alfred Poitras,
Proposé par Michel Dufour, secondé
par E. Lévesque, que le rôle d'évaluation
suivant, soit examiné. Adopté.

Proposé par Séverin Poitras secondé par
Ferdinand Dufour, que le nom de Virgile
Côté soit rattaché au rôle d'évaluation. Adopté.

Proposé par Ferdinand Dufour, secondé par
Alfred Poitras, que le taux de la cotisation soit
fixé à 13 de ct dans la \$ par l'année. Adopté.

Proposé par Michel Dufour, secondé par
Séverin Poitras que le conseil fasse réparer le
chemin de la traverse au taux 15 de ct par mètre. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire. Messieurs les conseillers, Michel,
Laprise, M. L., S. P. St. L., E. L. A. P.
Après quoi l'assemblée soit remise jusqu'à prochaine
séance.
Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier Henry Dufour.

août 1910.

St-François

1910.

Le une assemblée générale du Conseil.
Municipal de la paroisse de St-François
Conformément aux dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec.
Laquelle session, n'ayant pas
quorum. L'assemblée doit remise au
lundi prochain - le huit d'août.

Cyril Dufour,
Secrétaire Trésorier.

1910.

St. Firmin, Québec 1910

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la Paroisse de St. Firmin conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec. Tenu au lieu ordinaire des séances, à dix heures de l'avant-midi à laquelle étaient présents son honneur le Maire Deury. Dufour Mrs. les conseillers Etardine Dufour, Michel Dufour et Eclair Fontaine formant quorum, ont résolu les résolutions suivantes.

Proposé par Etardine Dufour secondé par Eclair Fontaine, que n'ayant aucune résolution que le conseil soit réajourné au premier lundi du mois.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le Maire Deury Dufour. Et Mrs. les conseillers ci-dessus. après quoi l'assemblée est remise au premier lundi du mois.

Cyril Dufour }
 Secrétaire Trésorier } Henry Dufour maire

1910

Septembre 6/1910

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de paroisse de St. Firmin
 Conformément aux dispositions du code Municipal de la Province de Québec à laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers, Michel Dufour, Serrin Poitras, Elzéar Imbeau, formant quorum, Passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Serrin Poitras secondé par Elzéar Imbeau, que la date de l'examen de la liste électorale soit fixé à la session d'octobre.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire et Messieurs les conseillers ci-dessus

Après quoi l'assemblée soit renvoyée à une séance générale ou spéciale au premier lundi du mois.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour
 Maire

Octobre 3 / 1910

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St Hirmir conformément aux
disposition du Code Municipal de la Province de
Québec a laquelle session etaint présent son honneur
le maire Henry Dufour Messieurs les Conseillers
Séverin Poitra Hardina Dufour Elzière Imbeau
Michel Laprise Michel Dufour formant quorum
Passer les résolutions suivantes

Proposé par Elzière Imbeau secondé
par Hardina Dufour que la liste electoral
soit examiné et corrigé si il le-Adopté

Proposé par Séverin Poitra
secondé par Michel Dufour que les ~~à~~ vieux
paitan de l'uligraphie soit rendu a partir du
sarsen jus quau petit recrigue et redoué
a Alfred Poitra pour ~~le~~ ^{pour le lot} 1-25 Adopté

Après quoi l'assemblée a laquelle etaint
présent son honneur le maire et Messieurs les
conseiller Michel Laprise Alfred Poitra Séverin
Poitra Hardina Dufour Elzière Imbeau et
Michel Dufour après quoi l'assemblée soit
remise a une séance general ou espécial ou au
premier lundi du mois

Henry Dufour Maire

Cyril Dufour
Secrétaire-Trésorier.

1910

Novembre le 7 / 1910

D'une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la paroisse de St-Hermin
Conformément aux dispositions du code
Municipal de la Province de Québec
laquelle session étaient présent Son
honneur le maire Henry Dufour Meunier
les conseillers Lenerin Poitra Michel Laprise
Hardina Dufour Elziare Imbeau
formant Quorum pasaire les
résolutions suivantes savoir

Proposé par Lenerin Poitra Secondé
par Michel Laprise que le chemin soit donné
de la tranche de la Baie du Raché soit donné
à Maxphile Savard à raison de \$20.00
à partir de la Ligne du serpent jus qu'à la
ligne de Lenerin Poitra et il de sera l'entre-
tien de la manière que sont entretenus
les chemins Municipaux c'est à dire de la
manière suivante tenu libre de tout embarras
tel qu'arbre renversé et il devra être
levé à chaque bordé de neige et nivélé
de manière à remplir les pentes et les
cavités et Maxphile Savard sera de-
chargé de ce chemin quand il sera libre
à la voiture Roulante Adapté

Proposé par Elziare Imbeau
Secondé par Hardina Dufour que
Tous ceux qui donnent son leur
chemin à l'entretien au conseil pour
finer de leur payer \$1.50 ^{par lot} Adapté
Proposé par Michel Laprise Secondé

par Lenerin Poitra que le conseil prendra
le trainel sur sa responsabilité pour sign⁶
mais c'est à dire qu'il ne sa blige pa, ^{à rec. M. Poit} à faire
de reparation, s'il sur rien quel qu'a siolen
par la glasse. ^{aupar la naige} pendon l'iver et le conseil
paura sur le même tot de l'année dernière
soit 30 ren pour son mail d'aptes

Aprait quai l'assemblée a la quelle etant
présent son honneur le Maire Henry Dufour
et Messieurs les conseillers Michel Laprise
Lenerin Poitras Eugène Imbeaux
Cardina Dufour après quai la session
soit di saute jous qua prochaire natise
out au premier lundis du mois

Cyrilas Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire. Trisoier }

1910

Décembre, 5

1910

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Finnigan.

Conformément
aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec.

A laquelle session étaient pré-
sents son honneur le maire, Henry Dufour,
Messieurs les conseillers, Michel Dufour, Michel
Laprise, Chéar. Imbeau, Ferdinand Dufour,
Alfred Poitras, Servin Poitras.

Proposé par Servin Poitras secondé par
Michel Laprise, que le Secrétaire-Trésorier
soit autorisé à afficher les deux bouts du tracé
aux les mots, Passage privé. Défendu de passer.
au prix de 25 ct. Adopté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient pré-
sents son honneur le maire et Messieurs les con-
seillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée s'est
remise jusqu'à prochain avis. ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
Lundi du mois.

Cajrias Dufour } Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier

1911.

Janvier, 2.

1911

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

À laquelle session étant présent son honneur le maire, Elie Dufour, Prud'homme, les conseillers, Michel Laprise, Michel Dufour, Ferdinand Dufour, Elie Lefebvre, et Alfred Poiras, formant quorum, passent les résolutions suivantes,

Propose par Ferdinand Dufour, secondé par Elie Lefebvre, et adopté unanimement qu'il fut fait une demande au gouvernement, demandant de faire changer le troisième et le quatrième rang de la paroisse de St-Firmin, et que copie de cette résolution soit envoyée à l'agent des terres de la couronne.

Propose par Alfred Poiras, secondé par Michel Laprise et adopté unanimement que Elie Lefebvre soit nommé président pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi le 9. Janvier.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le maire et Mess. les conseillers ci-dessus, après quoi l'assemblée soit renvoyée au 9. Janvier. L'élection des conseillers.

Eugénie Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour maire

1911

B.D. - Herminie 9 Janvier

1911

A une assemblée générale des électeurs de cette
Municipalité tenu le dimanche 9 jour de Janvier
à dix heures de l'avant midi au lieu ordinaire des
séances sous la présidence de Mr. Elzéar Imbeau.
Pour procéder à la nomination de deux conseillers
en remplacement de Messieurs Michel Laprise et
Alfred Poitras. sortant de charge.

Propose: Par Gorgaguo Poitras secondé par Johnny
Poitras que Gabriel Boullianne soit nommé conseiller en
remplacement de Alfred Poitras

Propose: Par Johnny Poitras secondé par Macphail
Savard que Michel Laprise soit nommé conseiller
en remplacement de lui-même.

Propose: Par Hardina Dufau secondé par
Michel Dufau que Alfred Poitras soit nommé conseiller
en remplacement de lui-même.

Après une heure écoulée les électeurs demandent Poll-
Gabriel Boullianne Alfred Poitras,

Mr. Dufau - 1	Mr. Dufau - 1
Mr. Savard - 1	Mr. Dufau - 1
L. Poitras - 1	L. Imbeau - 1
J. Ouellet - 1	H. Imbeau - 1
Mr. Laprise - 1	H. Savard - 1
W. Munnings - 1	
S. Poitras - 1	
A. Gaudin - 1	

Après une heure écoulée se
procède à la nomination des conseillers Gabriel B.
Michel Laprise et Gabriel Boullianne.
Avec 2 voix de majorité
Elzéar Imbeau
Président
Cyril Dufau
Secrétaire

1911

St-Hippolyte 6 Février

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
Paroisse de St-Hippolyte.

Conformément aux dispositions du code
municipal de la Province de Québec: tenu au lieu ordinaire
des séances à dix heures de l'avant-midi, sous la présidence de
M. Elzéar Imbeault, à laquelle ^{assistèrent} étaient présents Messieurs
les conseillers Henry Dufour, Severin Poitras, Michel Laprise, Gabriel
Boulianne,
afin de procéder d'abord à la nomination du maire.

Je Michel Laprise et Gabriel Boulianne ayant été d'abord
nommés conseillers de cette municipalité fais serment, chacun
pour nous-mêmes que nous remplirons bien et fidèlement
les devoirs de notre charge et cela au meilleur de notre ju-
gement et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Gabriel Boulianne Conseillers -
Michel Laprise.

Assurément devant moi à St-Hippolyte ce sixième jour de
Février mil. neuf-cent-vingt - Cyrille Dufour -
Secrétaire Trésorier.

Proposé par Gabriel Boulianne et secondé par Severin
Poitras, que Henry Dufour soit nommé maire de
cette municipalité. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée soit remise à une autre
séance immédiatement.

Cyrille Dufour
Secrétaire Trésorier.

Elzéar Imbeault
Président

Je Henry Dufour, Maire, ay été élu à l'unanimité comme Maire de
 cette Municipalité. J'ais serment que j'e remplirai bien et fidèlement
 les devoirs de ma charge au millieu de mon légendaire et de ma capacité.
 Cuvier qui d'ici me ont
 en aide. Henry Dufour

Accusé de réception
 St-Hippolyte ce même jour.
 de février. 1911.
 C. G. rias Dufour
 Secrétaire Trésorier.

St-Hippolyte 6 Février

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
 paroisse de St-Hippolyte.
 Conformément aux dispositions du code municipal de la
 Province de Québec, à laquelle session étaient présents son
 honneur le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers
 Severin Poitras, Elie L'Amour, Michel Laperrière et Gabriel
 Boullianne, tous conseillers j'assurent les résolutions sui-
 vantes.

Proposé par - Gabriel Boullianne, secondé par -
 Severin Poitras que Cyrias Dufour soit engagé
 secrétaire Trésorier pour l'année 1911 au même arran-
 gement de l'année dernière Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée a laquelle étaient présents
 son honneur le maire et Messieurs les conseillers
 ci-dessus après quoi l'assemblée soit renvoyée
 au premier lundi des mois -

Cyrias Dufour
 Secrétaire Trésorier

Henry Dufour maire

1911

St-Hippolyte 6 Mars.

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Hippolyte.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec tenu au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'après-midi à laquelle ses-
sion était présent son honneur le maire Henry
Dufour. Mess. les conseillers. Ferdinand Dufour,
Hervé Poitras Michel Dufour, Elzéar Lembeaux,
Gabriel Boullianne, Michel Laprise, tous conseillers.
Passant les résolutions suivantes.

Proposé par. Hervé Poitras secondé
par. Michel Dufour. que l'assemblée, soit
renuée au premier lundi des mois d'après
après l'assemblée à laquelle était présent
son honneur le maire et Messieurs
les conseillers ci-dessus.

Cyris. Dufour. Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier.

1911

St. Firmin 3 Avril 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec ^{qui au lieu ordinaire des séances à}
^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session}
^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session} ^{laquelle session}
Henry Dufour, Messieurs les conseillers: Ferdinand Dufour,
Michel Laprise, Severin Poitras, Michel Dufour, Gabriel Boulianne,
et Elzéar Imbeau tous conseillers passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Severin Poitras, secondé par
Gabriel Boulianne que le conseil garde le tracé
de Mr. Price Kpottus de St. Catherine Bay.
Jusqu'à nouvel ordre. Adopté

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent,
son honneur le maire Henry Dufour et Mess.
les conseillers Michel Laprise, Michel Dufour,
Gabriel Boulianne, Severin Poitras, Ferdinand
Dufour, Elzéar Imbeau.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée à une séance
générale ou spéciale, ou au premier lundi du
mois.

Cyril Dufour,
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour maire

Mai. 1^{er},

St-Hermin

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de
la Paroisse de St-Hermin.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec. tenu aux lieux ordinaires des
séances à dix-huit heures de l'avant midi, à laquelle
session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour. Mess. les conseillers. Michel Dufour,
Ferdinand Dufour. Et Jean Labeau, Gabriel
Boulianne,

Il a été rapporté par Gabriel Boulianne, second,
par Ferdinand Dufour, que n'ayant aucune
chose à passer, en conseil, qu'il soit ajourné
au premier lundi de Mars. et à
une séance générale ou spéciale.

Après quoi l'assemblée se sépare

Le greffier, Dufour,

Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

Mai. 6

St-Firmin

1911

A une assemblée special du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin

Conformement aux dispositions du code municipal
de la province de Québec, tenu à dix heures de l'avant-midi
à laquelle session étaient présent son honneur le
Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers, Ferdinand
Dufour, Séverin Poitras, Michel Dufour & Léon,
après lequel, Gabriel Baillianne, tous conseillers, afin
de passer le règlement de vaccination recu du
Conseil d'Hygiène.

Proposé par Gabriel Baillianne secondé par Ferdinand
Dufour, que le règlement de vaccination recu du conseil
d'Hygiène passe en résolution. Adopté unanimement
Règlement.

Règlement
no 2
Vaccination

Le Conseil Municipal de la paroisse de St-
Firmin par son règlement no. 2 décide ce qui suit:

- 1°. A compter de l'entrée en vigueur du présent
règlement, la vaccination et la revaccination
seront obligatoires dans les limites de cette municipalité
pour toutes les personnes qui s'y trouveront.
- 2°. En conséquence, après 48 heures de l'entrée en
vigueur du dit règlement, toute personne se trouvant
dans la municipalité qui ne pourra pas établir qu'elle
a été vaccinée avec succès dans les sept ans précédents
ou qui ne pourra pas établir qu'elle a été vaccinée
avec succès dans les sept ans précédents, ou qui
ne pourra pas établir, par un certificat de médecin,
qu'elle a été vaccinée dans les six mois précédents,
sera passible d'une amende de cinq dollars
et aussi d'une amende additionnelle de un
dollar pour chaque jour qu'elle aura omis et
omettra de se faire vacciner après le deuxième.

- 3^o. Après 48 heures de l'entrée en vigueur du dit règlement, toute personne se trouvant dans la municipalité devra exhiber à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale ou à , lors qu'elle en sera requise verbalement ou autrement, un certificat d'un médecin dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette Province, établissant qu'elle a été vaccinée avec succès ou que la vaccination a été tentée sur elle sans succès dans les délais mentionnés au paragraphe précédent, et chaque refus ou omission de sa part d'exhiber tel certificat lorsqu'elle en sera ainsi requise, la rendra passible d'une amende de cinq dollars.
- 4^o. Un certificat d'un médecin, dûment qualifié à pratiquer comme tel dans cette Province, à l'effet que l'état de santé d'une personne ne permet pas qu'elle soit vaccinée et établissant la raison de telle impossibilité, si il est exhibé à l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale ou à ... par telle personne, lors que la réquisition ci-dessus lui sera faite et si il est daté de pas plus de deux mois avant telle réquisition, aura pour effet d'exempter telle personne de l'application des deux articles précédents.
- 5^o. Tout médecin qui donnera sciemment un certificat faux sur les faits sur lesquels il peut être appelé à donner des certificats en vertu des articles précédents, sera passible d'une amende de vingt dollars.
- 6^o. Toute personne qui se verra pas les moyens de payer pour se faire vacciner pourra, en s'adressant à cet effet au Secrétaire Trésorier et en satisfaisant telle personne de son incapacité de payer, se faire vacciner aux dépens de la municipalité.
- 7^o. Les amendes ci-dessus seront recouvrables de la manière prescrite au Code Municipal.

5. Sont exemptés de la vaccination, telle qu'exigée
par le présent règlement, ceux qui pourrout établir
à la satisfaction de l'officier exécutif de l'autorité
sanitaire municipale qu'ils ont eu la variole.

N. B. Le conseil d'hygiène ne recommande que
le vaccin animal glycéiné.

Le dit règlement sera en force après sa promulgation
après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
sous honneur le maire et messieurs les conseillers ci-dessus.
après quoi l'assemblée sera remise ~~au~~ prochaine notice
ou au premier lundi du mois.

Cyrus Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1911

St-Hermine 5 Juin - 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil municipal
de la paroisse de St-Hermine
Conformément aux dispositions du Code municipal de
la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances ^{à 8 heures}
à laquelle session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour, Messieurs les conseillers. Michel Dufour, Michel
Laprise, Ferdinand Dufour, Severin Portas, Eliear Dubéau.

Proposé par Severin Portas secondé par Ferdinand
Dufour, et adopté unanimement que le conseil donne une
aide à St-Lavine Savard afin de réparer son chemin
convenablement, et après ce vote, il restera comme d'ha-
bitude à l'entière du dit Alvin Savard, qui en est le
propriétaire.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire, Henry Dufour, et Messieurs les
conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à
nouvel notice, au premier lundi du mois.

Cozyrias Dufour, Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier,

St. Kirmin 8 Juillet 1911

A une assemblée ordinaire du conseil
Municipal de la Paroisse de St Kirmin
Conformément au disposition du code Municipal
de la province de Québec tenu au lieu
ordinaire des séances à dix heures de la nuit
à la quel session et lai present son honneur
le maire Henry Dupont et Messieurs les con-
seillers Gabriel Bouliard Michel Laprise
Michel Dupont Hardina Dupont Elzéaire Imbeau
Parment quaromme pasaire

Les resolution suivante savoir

Proposé par Gabriel Bouliard secondé
par Lenerin Boitra que le Role d'évaluation
soit revise Adopté

Proposé par Gabriel
Bouliard secondé par Michel Dupont
que le conte donné par Manfille Savar
pour raidon du chemin de la traversée
de la Baie des Rachei soit accepté pour
Gabriel Bouliard Michel Dupont Lenerin
Boitra Elzéaire Imbeau

Contre Michel Laprise
et Hardina Dupont

Apris quoi l'assemblée a laquelle etaint present
son honneur le maire et Messieurs les conseillers
ci-dessus apris quoi l'assemblée soit renmise
a une séance générale ou special, ou
au premier lundi du mois.

Laprise Dupont Henry Dupont
Secrétaire Trésorier Maire

Aout 7.

St. Germain

Aout 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil municipal
de la paroisse de St. Germain

Conformément
aux dispositions du Code municipal de la Province
de Québec, à laquelle session. ~~une~~ au lieu ordi-
naire des séances ie des heures de l'avant-midi
à laquelle session étaient présent son honneur le
Maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers
Michel Laprise, Michel Dufour, Servino Poitras
et Ferdinand Dufour tous conseillers passèrent
les résolutions suivantes.

Proposé par Servino Poitras secondé par Ferdinand
Dufour que le taux de la cotisation reste le même de
l'année dernière, c'est-à-dire de 1/3 de \$ dans la
biache.
Adopté.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par
Michel Laprise que le compte de Elzéar Imbeau
soit pour le Pont de la Rivière aux Canards soit
accepté.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent
son honneur le maire et Messieurs les conseillers
ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit renvoyée
à une séance générale ou spéciale au
premier lundi du mois.

Signé

Cyril Dufour
Secrétaire

Henry Dufour Maire

1891

St. Firmin, 5 Sept. 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin
Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec, tenu aux lieux ordinaires des
séances, à dix heures de l'après-midi.
A laquelle session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour, Messieurs les conseillers, Michel Dufour,
Michel Dufour, Elgar Fournier, Gabriel Boulianne
tous conseillers passèrent les résolutions suivantes

Proposé par Michel Dufour secondé par Ga-
briel Boulianne que n'ayant aucun règlement
à passer en conseil, qu'il soit ajourné au
premier lundi de mai.

Après quoi l'assemblée
à laquelle étaient présents son honneur le
maire et Messieurs les conseillers ci-dessus, après
quoi l'assemblée soit dissoute.

Cyril Dufour. Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier

1911

St. Hyacinthe Octobre 2 / 1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de
 la paroisse de St. Hyacinthe
 Conformément aux dispositions du code municipal
 de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire
 des séances à dix heures de l'après-midi, à
 laquelle assistaient et prirent son honneur le
 maire Henry Dufour, puis les conseillers
 Michel Dufour, Michel Laprise, Séverin Poirier
 et Jean Imbriac, et enfin Dufour, Gabriel Boudreau
 tous conseillers passèrent les résolutions suivantes -

Proposé par Michel Laprise secondé par
 Jean Imbriac, que la liste électorale soit examinée
 et corrigée suivant la loi.

Après quoi l'assemblée à laquelle assistaient
 son honneur le maire Henry Dufour, et Messieurs
 les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée s'est
 dissoute sans qu'il y ait eu de séance
 générale ou spéciale ou au premier lundi
 du mois.

Grégoire Dufour
 Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

St. Firmin 6 Novembre 1911

A une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la paroisse de St Firmin
Conformément au dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec tenu au
lieu ordinaire des Séances à dix heures
de l'avant-midi

A laquelle session étaient présent Son
honneur le Maire Henry Dufour Messieurs
les conseillers: Michel Laprise Gabriel
Bouliant Severin Poitra Michel Dufour
Ardina Dufour et E. G. I. Imbeau tous conseillers
passaient les résolutions suivantes savoir
Préparé par Michel Laprise secondé par
Ardina Dufour que le conseil n'a aucune
objection que le chemin sur le terrain
de Monsieur Poitra partant de la route du bois
jusqu'à chez Armand marin soit changé à
un pasant par Légère et le contracteur
de n'a de mandé le parmi au propriétaire
Adopté

Préparé par Gabriel Bouliant secondé
par Ardina Dufour que le conseil accepte
le conté de Severin Poitra pour le radou
du Fond de la Rivière au Canard Adopté

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présent son honneur le Maire Henry Dufour
Messieurs Gabriel Bouliant Michel Laprise
Michel Dufour Ardina Dufour E. G. I. Imbeau
et E. G. I. Imbeau après quoi l'assemblée
soit dissoute jusqu'à prochaine réunion
au premier lundi mais

Eugène Dufour
Secrétaire Municipal

Henry Dufour Maire

Décembre 7.

St-Firmin Dec. 7.

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
paroisse de St-Firmin.
Conformément aux dispositions du code municipal de la
Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances à
dix heures de l'avant-midi.

A laquelle session étaient présents
sous honneur le maire Henry Dupont. Messieurs les conseillers.
Michel Laprise, Michel Dupont, Ferdinand Dupont, Célestin
Imbeau, Séverin Pichas et Gabriel Boulianne, tous conseil-
lers. Passèrent les résolutions suivantes.

Proposé: Par Gabriel Boulianne secondé par Séverin
Pichas, que le maire soit autorisé à donner, le chemin
de la traverse à Raphaël Savard, au meilleur marché
possible, ^{si peut-être} mais. mettre jusqu'à soixante dix piastres 10.
Et après l'unanimité du conseil, et que le marché soit
le même des années dernières.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents sous
honneur le maire et messieurs les conseillers ci-dessus.
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Célestin Dupont. } Henry Dupont
Secrétaire Trésorier } Maire

Janvier 2...

St. Hyacinthe

1912.

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la Paroisse de St. Hyacinthe
Conformément aux dispositions du code municipal de
la Province de Québec tenu au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'après-midi.

A laquelle session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour, Messieurs les conseillers, Michel Dufour,
Ferdinand Dufour, Severin Pothier et E. Louis Dubeau
tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Severin Pothier secondé par Michel
Dufour et adopté unanimement que Gabriel
Blanchette soit nommé président pour l'élection
des conseillers, que aura lieu le huitième jour
de janvier, à dix heures de l'après-midi.

Proposé par E. Louis Dubeau et adopté unanimement
que le chemin de la traverse de la Baie des Roches
soit donné pour l'entretien à Messieurs Dufour
aux mêmes conditions des années précédentes.

Proposé par Severin Pothier secondé par Ferdinand
Dufour, que les gens qui ont des lots dans la
traverse de la Baie des Roches qui sont données
à l'entretien du conseil, payant \$1.75 une
fois par an.

Après quoi l'assemblée à
laquelle étaient présents son honneur le maire et messieurs les
conseillers ci-dessus, après quoi l'assemblée soit remise à
lundi, l'élection des conseillers

Agis Dufour

Secrétaire

Henry Dufour Maire

1912.

St-Hippolyte 8. janvier.

1912

A une assemblée générale des Electeurs de cette
Municipalité tenue le dimanche 8. janvier. de
9 heures. mil-neuf-cent-douze. à dix heures de
L'avant-midi à la résidence de Mr. Michel
Laprise. sous la Présidence de Mr. Gabriel
Boulanger. afin de procéder à la nomination
de trois conseillers en remplacement de Messieurs
Henry Dufour, Michel Dufour, et Severin Bitens
sortant de charge.

Proposé par Mr. Maurice
Dumais secondé par Mr.
Eugène Laprise. que Mr.
Henry Dufour soit nommé
conseiller en remplacement
de lui-même.

Proposé par Mr. Maurice } Prop
 Dumas, d'acordi, par -
 François Savard, et Jimmy
 Quellet que Mr. Michel
 Dufour, soit nommé ou
 ailleurs en remplacement
 de lui-même. }

Prop

Proposé par Mr. Ferdinand
 Dufour, d'acordi par Wolkheim
 Munnings que François Savard,
 soit nommé, conseiller en rem-
 placement de Mr. Severin Pitras

Après une heure écoulée le Procès des
 conseillers Messieurs Henry Dufour, Michel
 Dufour, et François Savard, unanimes.
 Après quoi l'assemblée
 est dissoute.

L'élection du Maire sera tenue le
 quinze jours de Janvier.

Gabriel Bouliane Président

G. Dufour,
 Secrétaire Trésorier, }

Janvier. 1912. St. Hermine Janvier. 13. 1912

A une assemblée spéciale du conseil municipal
de la paroisse de St. Hermine.
Conformément aux dispositions du code municipal
de la par. Franco de Québec, sous ses lois résidentes
de Mr. Michel Laprise, à des heures de l'après
midi sous la présidence de Mr. Gabriel
Boulianne, à laquelle étaient présents
messieurs les conseillers Michel Laprise, Ferdinand
Dufour, Léopold Fontaine, Henry Dufour,
et François Savard, tous conseillers, après
de procéder à l'élection des honorables,

Je. Henry Dufour, et François Savard
ayant été d'abord nommé conseillers de cette
municipalité, fais serment, que je remplirai
chaque jour, nous-mêmes que nous
remplirons bien et fidèlement les devoirs de
notre charge et cela que qu'on nous en jugera
mieux et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide.
Henry Dufour et François Savard conseillers
assurément. Devant moi à St. Hermine ce quinziesme
jour de Janvier, à St. Hermine
Gyrias Dufour. Secrétaire Trésorier.

Proposé par François Savard, second page.
Michel Laprise, et adopté unanimement
que Henry Dufour, soit nommé maire de
cette municipalité pour la présente année.

Après quoi l'assemblée soit renvoyée pour ouvrir, à
une heure plus tard c'est à dire, à midi.
Gyrias Dufour. Gabriel Boulianne
Secrétaire Trésorier. Président.

1912.

St. Firmin 7 janvier. 15

1912

A une assemblée, spéciale du conseil municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la
Province de Québec, tenu à la résidence de Mr Michel
Laprise, à laquelle session étaient présent son honneur
le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers Michel
Laprise, Gabriel Bonlianne, Michel Dufour, Honorés,
Savard, Eliezer Imbeau, Ferdinand Dufour, tous
conseillers après de procéder à la décision devant
prendre pour le chemin de Alfred Portier, dans
la traverse de la Baie des Roches, entretenant par le conseil.

Cette assemblée étant sur ces lots, au petit crick.
Je Michel Dufour, ayant été dûment nommé
conseillers de cette municipalité fais serment que
je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma
charge et cela au meilleur de mon jugement et
de mes capacités. Ainsi que Dieu me soit en aide.
Michel Dufour. Conseillers

Assermenté devant moi à St. Firmin ce quinzième
jour de janvier. Ind. neuf. End. douze.

Cyrias Dufour. Secrétaire Trésorier.

Je Henry Dufour, ayant été dûment nommé (conseillers)
Maire de cette municipalité fais serment que je
remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge
et cela au meilleur de mon jugement et de mes
capacités. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Henry Dufour Assermenté devant moi à St. Firmin ce quinzième
jour de janvier. Ind. neuf. End. douze.

Cyrias Dufour. Secrétaire Trésorier.

Proposé par Gabriel Bonlianne secondé par
Michel Laprise que le Secrétaire soit autorisé

de prendre des procédures contre Alfred ^{no 10} Petras après
l'avis lui faire payer son entretien de ^{chambre} son, au petit cric.
1910-11- devant commencer d'abord. Par un avis immédiat
ment. et si il y a pas de ici a quidi. Soir. de
prendre les procédures. Pour le faire agir.

Adopté. unanimement.
Après quoi l'assemblée, a laquelle étaient présents.
Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
est dissoute jusqu'à prochaine notice ou au
premier lundi du mois.

Gyrias Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1912.

St-Firmin 5 février

1912

A une assemblée ordinaire du Conseil Munici-
 pal de la paroisse de St-Firmin
 Conformément aux dispositions du Code Municipal
 de la Province de Québec ^{à dire} ^{l'assemblée} ^{le 5 février} ^{la 1^{re} séance} ^{laquelle} ^{session} ^{étant} ^{présent} ^{sous} ^{honnour}
 le Maire Henry Dufour. Messieurs Michel Laporte
 Gabriel Baillanne Etienne Saurd. Ferdinand
 Dufour. Et Charles Duberger. Tous conseillers
 Passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Baillanne secondé par
 Michel Laporte. Et Adopté unanimement que Cyrias
 Dufour. soit engagé. Secrétaire Trésorier Pour l'année.
 Ind. - moy. - Ind. - Ind. is raisons de l'exemption de taxes
 municipale pour. licence ^{de magasin général} ^{et autres taxes de propriété.}
 Adopté. unanimement.

Après quoi l'assemblée a laquelle étaient présents
 sous honneur le maire Henry Dufour. Et Messieurs
 les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée soit dissoute
 jusqu'à prochaine fois ou a une séance générale ou
 spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyrias Dufour. } Henry Dufour Maire
 Secrétaire Trésorier.

1912

St-Hippolyte Mars 4.

1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Hippolyte.

Conformément aux dispositions du code municipal de
la Province de Québec. tenu au lieu ordinaire des séances
à dix heures de l'avant-midi à laquelle session étaient
présent sous honneur le maire Henry Dufour, Messieurs
les conseillers Michel Laprise, Ferdinand Dufour, Gabriel
Boulhanné, Elie Imbeau, et François Savard. Tous
conseillers passeront les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boulhanné secondé par Michel
Laprise. Et adopté unanimement que les comptes des
Vécutaires appartenant au conseil, soit acceptés et
trouvés corrects.

Proposé par Ferdinand Dufour, secondé
par Michel Laprise. Et adopté unanimement
que Messieurs Jimmy Queltette, Elie Laprise et
François Savard, soit nommés évaluateurs.

Proposé par Michel Laprise secondé par François
Savard, que François Asselin soit nommé
inspecteur de voirie pour partie du pont de la
Rivière au Canard, jusqu'au serpent. Adopté.

Proposé par Michel Laprise secondé par Gabriel Boulhanné
que Stéphen Imbeau soit nommé inspecteur de voirie en
remplacement de Napoléon Dufour pour partie du
pont côté Est de la Rivière au Canard, jusqu'aux
quais Price.

Adopté unanimement.

Proposé par François Savard, secondé par Elie
Imbeau que Adolphe Rochefort soit nommé inspecteur
agréé en remplacement de lui-même. Adopté.

Proposé par Théodore Savard. secondé par
Ferdinand Dufour. qui déclarent Rochefort soit
nommé inspecteur Auditur en remplacement
de lui-même, Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée, à laquelle étaient présents
seullement le maire Henry Dufour. Et tous les
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée
soit dissoute par quoi la prochaine assemblée ou à une séance
générale ou spéciale, ou au premier lundi du mois.

Eugène Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour maire.

Avril.

St. Germain, Avril. 1^{er} 1912.

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Germain.

Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi.

A laquelle session étaient présents: son honneur le maire Henry Dufour, messieurs les conseillers Michel Dufour, Gabriel Bouchonne, Ferdinand Dufour, Michel Lefrère, Elie Imhage, et François Vézard tous conseillers passant les résolutions suivantes:

Proposé par Gabriel Bouchonne secondé, à l'unanimité que le conseil, n'ayant aucun règlement, se passe à cette session. Que le conseil soit ajourné à une séance générale ou spéciale, au premier lundi du mois.

Cyril Dufour. } Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier. }

Mai. 6.

St Fimmin

1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St Fimmin.
Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec. tenu aux lieux ordinaires
des séances à dix heures de l'avant-midi ce septième jour de
mai 1912.
à laquelle session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour Messieurs les conseillers Michel Laprise
Michel Dufour, François Savard, Ferdinand
Dufour tous conseillers passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Michel Laprise secondé
par François Savard et adopté unani-
mement que le conseil accepte la résignation
de Elzéar Imbeau à son siège de
conseiller. pour avoir fait des tirages payés par
le conseil d'ici n'avait pas le droit comme conseiller.

Après ^{quoi} l'assemblée a

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour et Messieurs
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée
seul dissoute pour jusqu'à une nouvelle assemblée
spéciale lundi le treizième jour de mai 1912.
à dix heures de l'avant-midi. afin de nommer
un nouveau conseiller en remplacement de Elzéar
Imbeau sorti de charge.

Cyrias Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

1112

St. Hermine 13. Mai.

1912.

à une assemblée spéciale du conseil municipal
de la paroisse de St-Hermine.

Conformément aux dispositions du code municipi-
pal de la Province de Québec. tenu au lieu
ordinaire les séances à dix heures de l'avant
midi ce treizième jour de mai 1912

à laquelle Messieurs étaient présent son honneur
le maire Henry Dufour. Messieurs les conseillers.
Michel Laprise François Savard, Gabriel Bou-
lianne Ferdinand Dufour, Michel Dufour, tous
conseillers afin de procéder à la nomination d'un
nouveau conseiller en remplacement d'un nouveau
conseiller de Mr Eliear Imbeau sorti de charge
pour avoir fait des travaux payés par le
conseil dont il n'en connaissait pas les consé-
quences comme conseiller.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par
Michel Dufour que Eliear Imbeau soit nomi-
né le nouveau conseiller en remplacement de
lui-même. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée, à laquelle étaient présents
Messieurs les conseillers ci-dessus. après quoi
l'assemblée soit dissoute jusqu'au premier lundi
du mois.

Cyrus Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour maire

1912

Juin. 4.

St. Fermin

1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Fermin

Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec. tenu au lieu ordinaire
des séances à dix-huit heures de l'avant-midi ce
quatrième jour de juin mil-neuf-cent-douze.
à laquelle session étaient présent son honneur
le maire Henry Dufour. Mess. les conseillers,
François Sarard, Ferdinand Dufour, Michel
Dufour, Elzéar Imbeau, Michel Laprise et
Gébris Boulianne tous conseillers passèrent
les résolutions suivantes.

Je Elzéar Imbeau ayant
été dûment nommé conseiller de cette municipalité
j'ai serment que je remplirai bien et fidè-
lement le devoir de ma charge et de ma
meilleure de mon jugement et de ma capacité
curse que Dieu me soit en aide.

Assemblée devant moi à St. Fermin

ce quatrième jour de juin mil-neuf-cent-douze.
Signé Elzéar Imbeau, Henry Dufour
Conseillers. Maire

Proposé par Ferdinand Dufour. secondé par
François Sarard. que les estimateurs soit à prépa-
rer le rôle d'évaluation dans le courant du mois
de juin. afin qu'il soit déposé au conseil pour
l'assemblée du premier mardi de juillet, (1912).
Adopté unanimement.

Proposé par Michel Dufour. secondé par
Michel Laprise que le secrétaire soit autorisé de
notifier les propriétaires des lots qui ont été durant l'hiver
à l'entraine des conseils.

Proposé par. Gabriel Boulianne secondé par
Miché Laprise que l'inspecteur soit autorisé
à aller faire un radou. dans le chemin de la
traverse jusqu'à la ligne du serpent.

Adopté unanimement.
Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présent son honneur le maire et Messieurs.
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée
se dissout jusqu'à prochaine fois ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyrus Dufour. Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier.

1912.

St-Firmin Guillet 2 / 1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec tenu aux lieux ordinaires des séances à dix heures de l'avant-midi ce deuxième jour de juillet mil-neuf-cent-douze à laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers, Michel Lefebvre, Ferdinand Dufour, & Gêar Imbrau, Michel Dufour, Gabriel Boulianne, & Jean Savard, trois conseillers passèrent les résolutions suivantes:

Proposé par François Savard, secondé par Gêar Imbrau, que le rôle d'évaluation étant déposé au conseil que le Secrétaire Trésorier soit à donner un avis Public au premier dimanche d'août sera examiné à la session du premier lundi d'août, et ceux qui auront des plaintes devant les porter dans ce temps,

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire & Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent soit disant jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour Henry Dufour
Secrétaire Trésorier Maire

1912

St-Firmin Août 3-

1912

A une Assemblée ordinaire du conseil municipal
de la Paroisse de St-Firmin

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Paroisse de St-Firmin ^{Provincia de Québec}
^{tenue de l'Assemblée ordinaire des seigneurs à des heures de parait}
laquelle session étaient présents son humble

Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Michel Laprise
François Savard, Michel Dufour, Ferdinand Dufour,
Eliézer Imbeau, tous conseillers passèrent les réso-
lutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise secondé par François
Savard. que le rôle d'évaluation ayant été préparé
par les estimateurs nommés à cet effet par le conseil
de cette municipalité et ayant été déposé d'après
la loi. subisse son examen

Proposé par Michel Dufour, secondé par Eliézer
Imbeau. que le taux de la cotisation soit fixé
à 1/3 de cent, étant le même de l'année
dernière.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient
présents son humble le Maire Henry Dufour
Messieurs les conseillers ci-dessus.

Après quoi
L'Assemblée soit dissoute jusqu'à pro-
chain avis ou à une séance générale
ou spéciale ou au premier lundi du mois

Cyril Dufour
Secrétaire. Trésorier.

Henry Dufour maire

1912.

St. Firmin Septembre 3 1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Firmin
Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec tenu au lieu ordinaire
Ces séances à dix heures de l'avant-midi
A laquelle session étaient présent son honneur
le maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers
Michel Dufour, Michel Laprise, Ferdinand Dufour,
Gabriel Boulianne, Edouard Imbrau, François
Savard, trois conseillers passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par François Savard secondé par
Gabriel Boulianne et adopté unanimement
que l'inspecteur soit autorisé d'aller faire
une radar d'une fauvette avec une hachette si
possible dans le chemin de la traversée de
la Baie des Rochers.

Après quoi l'assemblée Proposé par Michel
Dufour secondé par Edouard Imbrau que le
Secrétaire prépare la liste électorale sui-
vant la loi. pour qu'elle soit prête à subir
son examen a la première session électorale.

Adopté unanimement
Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présent son honneur le maire et Messieurs
les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
est dissoute jusqu'à prochaine fois ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Gabriel Dufour
Secrétaire

Henry Dufour
Maire

1912.

St-Himmin Octobre 7

1912.

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Himmin
conformément aux dispositions du code munici-
pal de la Province de Québec. L'ordre du
jour ordinaire des séances à dix heures de l'après-
midi, à laquelle session étaient présent son
honneur le maire Henry Dufour, Messieurs
les conseillers Michel Laprise, Gabriel Boulianne,
François Siquard, Michel Dufour, Ferdinand
Dufour, Théodore Lefebvre, tous conseillers. Pas-
sant les résolutions suivantes,

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par François
Siquard. Et adopté unanimement que l'inspecteur
soit autorisé d'aller faire un relevé au chemin
de la traversée de la Bord-des-Richers et d'in-
viter les propriétaires de voir à repaver le leur.

Proposé par François Siquard. Et adopté unani-
mement que la liste électorale subisse son
examen.

La liste électorale ayant subi son
examen a été examinée et corrigée.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent
son honneur le maire H. Dufour. Et Messieurs les
conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée s'est
dissoute jusqu'à prochains avis ou à une séance
générale ou spéciale au premier lundi du mois.

Gyrias Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

Novembre 4/1912. St-Firmin

1912

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Firmin

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec tenu au lieu ordinaire des séances

A laquelle session étaient présents son honneur
le maire Henry Dufour. Messieurs les conseillers
Michel Dufour, Michel Laprise, Ferdinand Dufour,
Gabriel Boulianne, Edgar Lefebvre, François Baras
tous conseillers. Passèrent les résolutions suivantes,

Proposé par Michel Laprise secondé par Gabriel
Boulianne que le secrétaire soit autorisé de payer
huit piastres \$8.⁰⁰ au fond. de bâtisses & puits étant
le paiement pour mil-neuf-cent-douze. 1912.

Adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour. Messieurs les
conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée est
dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyril Dufour.
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

1912.

St. Firmin Decembre 2 / 1912.

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de St. Firmin. Tenu au lieu ordinaire les séances ce Lundi 2 jour de Decembre mil neuf-cent-douze. a dix heures de l'avant-midi. A laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dufour. Mess. les conseillers Hyacinthe Laprise Ferdinand Dufour. Gabriel Bochiannes Eneas Lemkau. Et Francis Savard. Lesdits conseillers ont passé les résolutions suivantes.

Proposé et adopté unanimement que le chemin de la traverse de la Berio. des Rochers. soit donné à l'entretien d'hiver à Adulard. Thériens au prix de soixante-dix piastres \$70.⁰⁰, et il devra l'entretenir de la manière suivante, que sont entretenir les chemins municipaux c'est-à-dire de la manière suivante: tous les jours de tout embarras de neige, qui arrive univers et il devra être levé à chaque bord de neige et nivelé de manière à remplir les pentes et les cahots et il sera déchargé de ce chemin quand il sera libre à la voiture roulante.

Proposé et adopté à l'unanimité que tous ceux qui ont des lots à l'entretien du conseil auront à payer. \$2. 70 l'ann. piastres et soixante et dix cents par lots.

Après quoi l'assemblée a laquelle étaient présent son honneur le maire et Messieurs les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine fois ou à une séance générale ou spéciale ou aux premiers jours de l'année. Henry Dufour, Maire.

1912.

Janvier 7

1912.

Après une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal -
Pas. de la Paroisse de St-Pierre.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire
des séances le septième jour de janvier, 1913, à
dix heures de l'avant-midi. A laquelle session
étaient son honneur, le maire Henry Dufour,
Mess. les conseillers Michel Gagné, Martin Dufour,
Gabriel Boivin, Elie Lefebvre, et François
Savard. tous conseillers passèrent les résolu-
tions suivantes,

Proposé par Gabriel Boivin, secondé par
Michel Gagné que François Savard, soit nommé
président pour l'élection des conseillers qui aura
lieu lundi le treizième jour de janvier à dix
heures de l'avant-midi. Adopté unanimement.

Après quoi l'Assemblée, à laquelle étaient présents
son honneur, le maire, et Messieurs les con-
seillers. Après quoi l'Assemblée soit dissoute
à lundi le treizième jour de janvier, pour l'élection
des conseillers.

Cyril Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

St Pierre 13 Janvier 1913

A une assemblée General des Electeur
de cette municipalité le neuviem jour de Janvier mil-neuf-cent-treize
a Dix heur de l'arin-midi au lieu ordinaire
des séance du conseil tenu sou la Présidence
de Mrs Francois Savard a fin de procéder
a la nomination de Deux Conseiller en
remplacement de Messieurs Hardina Dufour
et Elzéar Imbeau sorten de charge

Propose par. Gabriel Boulianne, secondé par
Louis Imbeau que Hardina, Dufour soit
nommés conseillers en remplacement de lui-même

Propose par. Charles Thériault secondé par
Gabriel Boulianne que Elzéar Imbeau soit
nommés conseillers en remplacement de lui-même

Après une heure écoulée je proclame élus
conseiller Mess. Hardina Dufour et
Elzéar Imbeau.

Francois Savard président
Cyril Dufour }
Secrétaire (Thériault)

1913.

St-Firmin 3 février

1913

À une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin
Conformément aux dispositions du Code Municipales
de la Province de Québec, tenu au lieu ordi-
naire des séances à dix heures de l'avant-midi
le troisième jour du février 1913
sous la présidence de Mr. François
Dufour, afin de procéder à la nomination
du Maire,

Messrs.
Conseillers.
Cé. Dufour

Je, Ferdinand Dufour, et Elzéar Imbeau
Ayant été dûment nommés conseillers de cette Muni-
cipalité faisons serment chacun pour nous-même
que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs
de nos charges, et cela au meilleur de notre jugement
et de notre capacité.

Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Elzéar Imbeau
Ferdinand Dufour, Conseillers

Assomblée devant moi à St-Firmin ce troisième
jour de février mil-neuf-cent-treize.

Cyril Dufour, Juge de Paix

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé par Michel
Dufour, et adopté unanimement que Henry
Dufour, soit élu Maire de cette municipalité.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient présents
messrs. les conseillers Michel Dufour, Gabriel Boulianne,
Ferdinand Dufour, Michel Dufour, Elzéar Imbeau
Après quoi l'Assemblée s'est de remise à une
autre séance, immédiatement.

Cyril Dufour,
Secrétaire Trésorier

François Dufour
Président

1913.

St-Firmin 3 février

1913

As une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle session était présent son honneur le maire Henry Dufour. Mess. les conseillers Michel Laprise, Gabriel Boulianne, François Savard, Ferdinand Dufour, Michel Dufour, Elie Lefebvre, tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Le Henry Dufour, ayant été élu comme conseiller maire de cette municipalité, j'ai serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Henry Dufour Maire

Assurément devant moi à St-Firmin ce troisième jour de février mil neuf cent treize.

Cyril Dufour. Juge de Paix.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par Michel Laprise, et adopté unanimement que Cyril Dufour soit engagé Secrétaire Trésorier pour l'année 1913 aux mêmes conditions de l'année 1912. C'est-à-dire exempt de taxes et licence de Magasin Général.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent son honneur le maire Henry Dufour. et Mess. les conseillers Elie Lefebvre, Ferdinand Dufour, Michel Dufour, François Savard, Gabriel Boulianne, Michel Laprise, tous conseillers, après quoi l'assemblée soit dissoute au premier lundi du mois ou à toute autre époque.

Cyril Dufour.

Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour. Maire

39 février
1913

Proposé par Michel Laprise secondé par Gabriel Boulianne et adopté unanimement que l'assemblée de la paroisse de St-Firmin, qui s'est faite une nouvelle demande d'autorisation de la municipalité de St-Firmin, et que cette résolution soit mise immédiatement à exécution.

1913.

St-Firmin

Mars 3

1913

A une assemblée ordinaire du Conseil
Municipal de la Paroisse de St-Firmin.

Conformément aux dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec. tenue au
lieu ordinaire des séances et troisième jour de Mars
à dix heures de l'avant-midi. Laquelle session
étant présent son honneur le Maire Henry Dufour.
Mess. les conseillers, Michel Dupuis, Léon Imbeau
Ferdinand Dufour, Gabriel Bochianné, Frs. Savard.
Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Bochianné secondé par
Léon Imbeau et adopté unanimement que la
démission de Mr. Michel Dupuis soit acceptée
comme conseillers, vu sa demande par son vieux
âge.

Proposé par François Savard secondé
par Ferdinand Dufour. que Jimmy Guillet
soit nommé conseiller en remplacement de
Michel Dupuis. Adopté unanimement

Proposé par François Savard secondé par Ferdinand
Dufour que Adolphe Rochefort soit nommé auditeur

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
son honneur le Maire Henry Dufour. Messieurs
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée
soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Gabriel Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier.

1913.

St. Pierre April 7 / 1913

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin.
Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce septième jour d'Avril. à laquelle session étaient présents, son honneur le maire, Henry G. J. pour Mrs. les conseillers Michel Laprise, Albéric Imbeau, Gabriel Bouchard, Eus. Savard, Ferdinand G. pour Jimmy Ouellette. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes

Je Jimmy Cullitt
Ayant été nommé comme conseiller J'assie-
runt que je remplirai bien et fidèlement
les devoirs de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Sammy Acetate X

Asserments devant moi à St. Germain ce septième
jour d'Avril. Mil. neuf cent. treize.
Henri Dubaut Maire

Henry Dupont Mair

Proposé par Gabriel Bauliannu secondé par
François Savard et adopté à l'unanimité.

que'il soit passer une nouvelle résolution demandant un rang charré comme terre à bois, afin d'accommoder les cultivateurs de cette municipalité et que copie de cette résolution soit envoyer à Mr. Belanger, afin qu'il l'appuie de toutes ses forces, Après quoi l'Assemblée a

ses forces, Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient prisent sous honneur le Maire et tous les concitoyens ci-dessus Après quoi l'Assemblée soit dissoute

Cyprianus Dupont.

Secrétaire Trésorier

Henry Dupont Maire

Pres pour le moment.

1913.

St-Firmin Mai 5 1913

A une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St-Firmin.
Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec. tenue au lieu ordinaire
des séances à dix heures de l'Avant-Midi le cinquième
jour de mai mil-neuf-cent-treize. à laquelle ses-
sion étaient présents son honneur le maire Henry
Dufour. Mess. les conseillers, Michel Laprise, Gabriel
Boulianne, Jimmy Ouellette, Ferdinand Dufour, Elzéar
Imbeau, tous conseillers, passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé par
Ferdinand Dufour. qu'il soit payé \$2.50 à
Elzéar Imbeau pour avoir ouvert le chemin de la
traverse de la Baie-des-Rochers à la voiture roulante.

Adopté unanimement

Proposé par Michel Laprise secondé par Jimmy
Ouellette que le secrétaire soit autorisé de payer
l'entrepreneur Adolphe Thériault pour l'entretien
d'hiver 1912-à 1913.

Adopté.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour. Mess. les
conseillers ci-dessus. Après quoi l'Assemblée soit
dissoute jusqu'à prochaine, soit ce à une séance
Générale ou spéciale, ou au premier lundi du mois

Léonidas Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour maire

1913.

St. Germain 2 Janvier.

1913

Une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
Paroisse de St. Germain.

Conformément aux dispositions du Code municipal
de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'après-midi de dimanche 27 janvier
à laquelle session étaient présent son honneur le
Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers, Michel Laprise,
François Savard, Ferdinand Dufour, et Elzéar Imbeau
formant quorum passeront les résolutions
suivantes.

Proposé par Michel Laprise secondé par François Savard
que le compte de St. Julien Imbeau, et François Asselin
pour frage de pavé de part à la Rivière aux Canards, ^{compté}
soit payé par le Secrétaire.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son
honneur le Maire et Mess. les conseillers ci dessus, après
quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine avis
ou à une séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyrias Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1913.

St-Fernand Juillet 7 1913

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la Paroisse de St-Fernand, Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec tenue ~~une~~ ~~sa~~ ~~session~~ ~~la~~ ~~maison~~ ~~d'ice~~ ~~le~~ ~~septième~~ ~~de~~ ~~juillet~~ ~~ind~~ ~~un~~ ~~aut~~ ~~treize~~ ~~à~~ ~~dix~~ ~~heures~~ ~~du~~ ~~l'~~ ~~avant~~ ~~midi~~ ~~à~~ ~~laquelle~~ ~~session~~ ~~étaient~~ ~~présent~~ ~~sous~~ ~~honneurs~~ ~~le~~ ~~Maire~~ ~~Henry~~ ~~Dufour~~ ~~Messieurs~~ ~~les~~ ~~conseillers~~ ~~Michel~~ ~~Laprise~~ ~~Gabriel~~ ~~Boulianne~~ ~~Cardina~~ ~~Dufour~~ ~~Jimmy~~ ~~Guillette~~ ~~François~~ ~~Savard~~ ~~tous~~ ~~conseillers~~ ~~passant~~ ~~les~~ ~~résolutions~~ ~~suivantes~~.

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé par François Savard. Que le compte de François Asselin soit pris en considération.

À cette session, du septième jour de juillet nous avons passé en revue le rôle d'évaluation et aucun changement à y faire.

Après quoi l'Assemblée, à laquelle étaient présent son honneur le Maire et Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'Assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine fois ou à une séance Générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Léonidas Dufour. } Henry Dufour
Secrétaire Trésorier. } Maire

1913.

St. Hermine Août 4

1913

A une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Hermine - Conformément aux dispositions du Conseil Code Municipal de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances à dix heures du soir avant midi, ce quatrième jour d'Août mil-neuf-cent-treize et laquelle s'est ouverte sous son honneur le maire Henry Dufour Mess les conseillers Ferdinand Dufour, Gabriel Boulianne Michel Laprise François Suard, Eliear Gauthier et Jimmy Gueltette. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé par Michel Laprise que l'ouvrage fait dans le chemin par François Asselin. & après son compte soit payé après avoir été assermenté. au prix de \$1.50 par jour.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et Mess les conseillers se dissout après quoi l'Assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine Aois ou qu'une séance Générale ou spéciale ou une première lundi du mois.

Cyril Dufour - } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }

1913

St. Fimmin Sept 2

1913

A une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la Paroisse de St. Fimmin
Conformément aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire
des séances à dix heures de l'avant-midi, ce deuxième
jour de Septembre, mil-neuf-cent-treize, à laquelle
session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour, Messrs les conseillers, Michel Laprise,
Gabriel Boulianne, Ferdinand Dufour, Elzéar Imbeau
et François Savard, tous conseillers passèrent les
résolutions suivantes

Proposé et adopté à l'unanimité que les
secrétaires soit autorisé de préparer la
liste électorale, afin de la faire passer en
révision au premier lundi d'octobre.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présents son honneur le maire et Messrs les conseil-
lers, Michel Laprise, Gabriel Boulianne, François Savard,
Jimmy Quillette, Ferdinand Dufour, Elzéar Imbeau.
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à
prochaine avis ou se une séance Générale ou
Spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyprien Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

1913

St. Pierre

6 Oct. 1913

A une Assemblée ordinaire des conseillers
municipaux de la Paroisse de St. Pierre
Conformément aux dispositions du Code Municipa-
l de la Province de Québec, tenue au lieu
ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi
le sixième jour d'octobre, mil-neuf-cent-treize,
à laquelle session étaient présents son honneur
le maire Henry Dufour, Mess. les conseillers, Ferdinand
Dufour, Gabriel Boudinard, François Savard,
Alexandre Lefebvre, Michel Laprise, et Jimmy Gauthier.
Tous conseillers passeront les résolutions suivantes

Proposé, par François Savard, seconds à
l'unanimité, que le Secrétaire soit autorisé de
payer la somme de \$2.00 pour frais B. G. Lefebvre.

Proposé, La liste électorale a été examinée
et corrigée.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient
présents son honneur le maire et Mess.
les conseillers ci-dessus. Après quoi l'Assemblée
soit dissoute jusqu'à prochaine fois ou
à une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1913.

W. S. Kinnin November 2nd 1913

Jeune assemblée ordinaire du conseil municipal de la
Paroisse de St Germain.

Conformément aux dispositions des Codes Municipaux de la Province de Québec, à laquelle session étaient présents son honneur le Maire Henry G. Dufour, Messrs les Conseillers Michel Laprise, Gabriel Bevilacqua, François Savard, Ferdinand Dufour, et Eliezer Aubreau, tous conseillers passèrent les résolutions suivantes :

Depuis l'Organe Nouveau
tous conseils passent les résolutions suivantes.

Proposé et adopté à l'unanimité que le chemin de la travers de la Bay-des-Rochers soit donné à l'entretien d'Hier à Macphail Savard au prix de \$ 65.⁰⁰ soixante cinq piastres et il devra l'entretenir de la manière que soit entretenu les chemins municipaux c'est-à-dire de la manière suivante Tenir libre de tout embarras de que arbres renverser et il devra être libre à chaque bord de quinz et nivelé de manière à remplir les ponts et les canots et il sera déchargé de ce chemin quand il sera libre à la voiture roulant, et les balises ramassées.

Proposé et adopté à l'unanimité que tous ceux
qui ont des lots à l'entretien du conseil auront à
payer. \$ 2.70 deux piastres et soixante-dix cents par
lots.

Après qu'on s'est assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le Maire Henry Lufat. et Mess les
conseillers ci-dessus.

Après quoi l'Assemblée soit dissoute jusqu'à prochains
Après ou à une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Cyrus Dupont } Henry Dupont Maire
Secrétaire Trésorier }

St. Firmin Decembre 1^{er} 1913

A une Assemblée ordinaire du conseil Municipal
de la Paroisse de St. Firmin

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances
à dix heures de l'avant-midi ce premier jour de décembre
Mef-neuf-cent-treize, à laquelle session étaient présent son
honneur le maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Ferdinand
Dufour, Michel Laprise, Gabriel Boulianne, Jimmy Guillet
et Elzéar Imbeau, tous conseillers passèrent les résolutions
suivantes.

Proposé par Mr. Michel Laprise secondé par
Mr. Gabriel Boulianne et adopté unanimement que
la présente requête est approuvée par le dit conseil.

A S^t Honorable Premier Ministre, aux Honorables
ministres et députés de l'Assemblée Législative

Nous soussignés contribuables et électeurs du
Comté de Saguenay, Province de Québec, demandons
respectueusement, à S^t Honorable Assemblée, que, consi-
dérant l'étendue de notre comté, l'augmentation de la
population, et les besoins de toutes sortes, S^t Honorable
Assemblée, veuille bien séparer notre comté de celui
de Charlevoix, et l'ériger en circonscription électorale,
et nous donner le droit d'élire un député pour
nous représenter à l'Assemblée Législative de cette
Province.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient
présent son honneur le maire Henry Dufour, Mess. les
conseillers ci-dessus, après quoi l'Assemblée soit dissoute
jusqu'à prochains an ou à une séance générale ou spéciale
ou au premier lundi du mois. Henry Dufour Maire
Cyrias Dufour. Secrétaire Trésorier.

St-Hermin 9 Janvier 1914

A une Assemblée ordinaire du conseil
Municipal de la Paroisse de St-Hermin
conformément aux Dispositions du code
Municipal de la Province de Québec
tenue au lieu ordinaire des séances du conseil
à dix heures de l'après midi ce cinquième jour
de Janvier Mil neuf cent quatorze
à la quel se sont présentés son honneur
le Maire Henry Dupont Messieurs les conseillers
Hardina Dupont François Savard Elzière
Imbeau Gabriel Bouliard Michel Laprise et
Simme Quellet tous conseillers présents
les résolutions suivantes

Proposée par
Elzière Imbeau secondée par Hardina Dupont
que François Savard soit nommé Président
pour l'élection des conseillers qui aura lieu
Lundi le deuxième jour de Janvier à
Dix heures de l'après midi Adopté unanimement

A prait quoi l'Assemblée à la quel étaient
présent son honneur le Maire Henry Dupont
et Messieurs les conseillers Michel Laprise
Gabriel Bouliard François Savard Simme
Quellet Hardina Dupont et Elzière Imbeau
Après quoi l'Assemblée soit dissoute
à lundi le deuxième jour de Janvier
pour l'élection des conseillers

Henry Dupont Maire.

St. Germain 12 Janvier 1914

A une assemblée General des Electeurs
de cette Municipalité tenue le Lundi le
Dixieme jour de Janvier milneufcent quatorze
~~à~~ à huit heures et demie de l'après-midi au lieu
ordinaire des séances du conseil tenu sous la
Présidence de Monsieur Francois Sward a fin de
Procéder a la nomination de Deux Conseillers en
remplacement de Messieurs Gabriel Bouliant et
Michel Laprise sortent de charge

Proposé par Louis Imbeau secondé par
Lama Imbeau que Gabriel Bouliant soit
nommé conseiller en remplacement de lui
même

Proposé par Charles Carrien secondé par
Lama Imbeau que Michel Laprise soit
nommé conseiller en remplacement
de lui même

A près une heure écoulée je proclame
et le Conseiller Messieurs Gabriel Bouliant
et Michel Laprise



Henry Dupont
Assisten Secrétaire

Francois Sward Président

1914

Fevrier 2

1914

A une assemblée ordinaire des Conseils
Municipal de la paroisse de St. Pierre
Conformément aux dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec tenu
à dix-Huit heures de l'avant-midi sous la
présidence du secrétaire. Trésorier après de
proceeder à la nomination des maires

Je. Michel Laprise et Gabriel Boulianne
Ayant été dûment nommés, conseillers de
cette municipalité j'ai serment que je rem-
plirai bien et fidèlement les devoirs de ma
charge et cela au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que M. M. nous soit en aide
Gabriel Boulianne Michel Laprise. Conseillers
Assurément devant moi à St. Pierre
ce deuxième jour de février
Cyril Dufour. Secrétaire Trésorier.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par
Elzéar Imbrau. Que Henry Dufour soit réélu
Maire de cette Municipalité. Adopté à l'unanimité

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient
présents Monsieur le Maire et Mess. les
conseillers Ferdinand Dufour, Henry Dufour,
Elzéar Imbrau, Gabriel Boulianne et Michel Laprise
Après quoi l'Assemblée soit dissoute, et ouverte
immédiatement

Cyril Dufour.
Secrétaire. Trésorier.

1914

Ferris L.

1914

à une Assemblée ordinaire du conseil municipal
de la Paroisse de St. Trémiir.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec, à laquelle ^{survenue le 11 mars} session ^{par le 20 mars} nous avons
présenté nos hommages le Maire Henry Dufour. Mues.
les conseillers Ferdinand Dufour, Jimmy Annette de Bea,
Imbeau, Gabriel Boulianne, Michel Laperrière, tous
conseillers passèrent les résolutions suivantes:

Je Henry Dufour. ayant été d'abord nommé
~~conseiller~~ Maire de cette municipalité, j'ai surmoi
que je remplirais bien et fidèlement les devoirs de
ma charge, et cela au meilleur de mon jugement et
de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Henry Dupont Maire

Assermenté devant moi à St-Firmin le deuxième
Journ. de Janvier 1914.

Ceyrias Dufour. Secrétaire Trésorier.
Proposé par Jimmy Queltette secondé par Elzear
Gribault que le conseil prendrait connaissance de la
lettre reçue de la chambre de commerce de Montréal
datée du 12 Janvier 1914.

Il est proposé par Mr. Gabriel Bourlianne, appuyé par Michel Laprise, que ce conseil appuie de toutes ses forces la résolution de la chambre de commerce du District de Montréal en date du 29 Décembre 1913, en faveur de la construction du Canal de la Baie Georgienne, et insiste pour que le Gouvernement du Canada assure dès la prochaine session, la réalisation de ce grand projet national.

Proprié. Par. Mr. Gabriel Bouhannon second par

Mr. Michel Gapius que Cyras Dufour
soit engagé Secrétaire Trésorier pour l'année
1914. à la même condition de l'année 1913. c'est-à-
dire exempt de tous taxes municipales et de taxes
pour Magasins - Général Adopté unanimement

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le Maire Henry Dufour Mess. les
conseillers Ferdinand Dufour, Gabriel Bouchonnet,
Jenny Lulluette, Elziah Lembreau, Michel Gapius.
Après quoi l'Assemblée soit dissoute jusqu'à
prochaine avis ou à une séance générale ou
spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyras Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour
Maire

1914

St. Firmin 24 Mars. 1914

A une Assemblée ordinaire du conseil
Municipal de la paroisse de St. Firmin
Conformément aux dispositions du code munici-
pal de la Province de Québec, tenu au lieu
ordinaire des séances à dix heures de l'avant-
midi ce deuxième jour de Mars. Mille neuf cent
quatorze. A laquelle session étaient présents
son honneur le maire Henry Desjardins Mues.
les conseillers Michel Daprise, Jimmy Quillette
Ferdinand Dufour, Gabriel Boulianne Elzias
Imbeau. Tous conseillers passèrent les résolutions
suivantes

Proposé par Michel Daprise secondé par
Gabriel Boulianne Que la demande des gens
de Rivière-au-Loup. et propos. du chemin
de Flavien Savard. soit pris en considération
et qu'il soit demandé à Flavien Savard.
pour ouvrir son chemin par le chemin
Sûr.

Proposé par Michel Daprise secondé par
Gabriel Boulianne Que Elzias Daprise, Gougeon
Pitras et Alvin Savard. soit nommé évaluateur.

Proposé par Ferdinand Dufour secondé par Elzias
Imbeau Que Macphie Savard. soit nommé
Inspecteur de voirie pour partir de la ligne du
surpont jusqu'au pont de la Rivière-au-Loup
et remplacement de François Asselin

Proposé par Jimmy Quillette secondé par Ferdinand
Dufour. Que Elzias Pitras soit nommé inspecteur
de voirie à partir du pont de Rivière-au-Loup jusqu'au
quai de la compagnie Price. ^{en remplacement de} ~~Billie Imbeau~~

Jeune. 1^{re}

St. Fimins

1911

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Fimins
conformément aux dispositions du code municipal
pas. de la Province de Québec tenue au lieu
ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi
ce premier jour de juin mil neuf cent quatorze
à laquelle session étaient présents son honorable
Maire Henry Dufour Mess. les conseillers. Michel
Laprise. Ferdinand Lefort. Jimmy Cluett
Gabriel Boulianne, et Cyrias Aubéod les conseil-
lers passèrent les résolutions suivantes

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par
Jimmy Cluett qu'il soit décidé de donner
un ^{degrés} avertissement le chemin de l'Alme & Flavien
Savard pour changer tout le chemin
à partir de sa maison passer sur le bord de
la côte et venir prendre le chemin au bout du
Grand cotage, et le chemin restera comme
d'habitude à l'entente des propriétaires, et
cette proposition sera en force quand les
propriétaires l'auront signée; si non elle
sera nulle. Adopté. Michel Laprise contre
et cette œuvre devra commencer au 15 juin
si le temps permet. et Henry Dufour soit
nommé pour conduire ces travaux.

Alphonse Savard Flavien Savard

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient son honorable
le Maire et Mess. les conseillers ci-dessus après quoi l'as-
semblée soit dissoute

Henry Dufour Maire

Cyrias Lefort
Sec. Trésorier

Juillet 6. St. Fimino

1914

A une Assemblée ordinaire du conseil
municipal de la paroisse de St. Fimino
conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec tenu au lieu ordinaire
des séances à dix heures de l'avant-midi et
sixième jour du juillet mil-neuf-cent-quatorze
à laquelle assistaient présent sous honneur le
Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Ferdinand
Dufour, Michel Laperle, Gabriel Boulianne, François
Sivars, Elzéar Dubois, Jimmy Luellette tous
conseillers passèrent les résolutions suivantes

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé
par François Sivars. Qu'il soit décidé
de retarder les travaux du chemin en ab-
solvant d'avoir une réponse au sujet du
pont.
Adopté.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient
présent sous honneur le Maire et
Mess. les conseillers ci-dessus.
Après quoi l'Assemblée soit dissoute
jusqu'à prochaines fois ou à une
séance générale ou spéciale au au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour & Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

Avril 3.

St. Firmin

1914

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Firmin.

Conformément aux dispositions du code
municipal de la province de Québec - Tenue au
lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant
midi. Le troisième jour d'Avril mil neuf cent
quatorze: A laquelle session étaient présents
sous honneur le maire Henry Lefebvre, Mess. les
conseillers Michel Laprise, Ferdinand Lefebvre
et Elzéar Dubéau. Tous conseillers formant
quorum. Passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise secondé par
Ferdinand Lefebvre. Que le taux de la cotisation
soit $\frac{1}{3}$ de cent; dans la piastre étant le même
des années dernières.

Après quoi l'assemblée se laquelle
étaient présents sous honneur le maire
et Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi
l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine
avis ou à une séance générale ou spéciale
ou au premier lundi du mois.

Elzéar Lefebvre. } Henry Lefebvre Maire
Secrétaire } Trésorier

1914.

St. Firmin 8 Septembre 1914

A une assemblée ordinaire du conseil
municipal de la paroisse de St. Firmin
conformément aux dispositions du code mun-
icipal de la Province de Québec: tenu au lieu
ordinaire des séances ce huitième jour de septembre
mil-muf-cint. quatorze à dix-huit heures de
l'avant-midi la quelle session étaient
présent son honneur le Maire Henry
Dufour Mess. les conseillers Ferdinand
Allard Michel Laprise François Savard
et César Imbeau tous conseillers passèrent
les résolutions suivantes.

N'ayant aucune résolutions le
conseil est ajourné à une séance
générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois -

Cyril Dufour. & Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

1914

St. Pierre Octob 3-1914

A une assemblée ordinaire du conseil
municipal de la paroisse de St. Pierre
Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec. A tenu au lieu ordinaire
des séances à dix heures de l'avant-midi ce cinquantième
jour d'octobre mil neuf-cent-quatorze à laquelle
session étaient présents son honneur le maire
Henry Dufour. Mess. les conseillers Michel Laprise
Jérôme Guillette Gabriel Boulianne, et Alphonse
Juchau. Passant les résolutions suivantes

La liste électorale a subi son examen devant
ce conseil et corrigé suivant la loi -

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire Henry Dufour. Mess.
les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée s'est
dissoute jusqu'à prochain avis. c'est-à-dire une
séance générale ou spéciale ou au premier
lundi du mois.

Cyril Dufour. Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier

1914

St. Pierre

2 novembre 1914

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de St. Pierre. Conformément aux dispositions du Code Municipal de la Paroisse de Québec tenu au lieu ordinaire des séances ce deuxième jour de novembre à dix heures de l'après-midi à laquelle étaient présents son honneur le maire Henry Dufour M. J. B. les conseillers Michel Laprise, Gabriel Boillan, Jimmy Quallitte, Ferdinand Dufour, et Elzéar Imbeau tous conseillers passèrent les résolutions suivantes

Proposé par Michel Laprise secondé par Ferdinand Dufour. Que le chemin de la traverse de la Baie des Rochers à partir de la ligne du serpent en descendant soit donné à l'entretien à Macphail Savard aux mêmes conditions de l'année dernière c'est

Adopté unanimement

Je soussigné Macphail Savard. m'engage à entretenir le chemin du conseil de cette municipalité aux mêmes conditions de l'année dernière, telles que le dit contrat.

Proposé par Gabriel Boillan secondé par Elzéar Imbeau Que tous ceux qui ont des lots à l'entretien du conseil auront à payer \$2.70 deux piastres et soixante dix cents par lots.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire M. J. B. les conseillers ci dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois

Cyril Dufour Elzéar Imbeau Maire

1914

St. Fimmin Dec 7 1914

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Fimmin. Conformément aux
dispositions du code municipal de la Province de
Québec ~~tenue au lieu ordinaire des séances~~ ^{tenue} à dix heures
de l'avant-midi ce septième jour de Décembre
mille-neuf-cent-quatorze à dix heures de l'avant
midi à la résidence de Mr. Michel Laprise, à
laquelle session étaient présents son honneur le
Maire Henry Dufour, Messieurs les conseillers Fimmin
Coullette, Ferdinand Dufour, Michel Laprise et
Gabriel Bochiame. Tous conseillers passèrent les
résolutions suivantes.

Proposé par Mr. Gabriel Bochiame, secondé
par Michel Laprise que le conseil prenne
les mesures nécessaires à la désinfection de la
maison de Elzear Imbrau qui viennent de
subir un cas de fièvre.

Adopté unanimement

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient
présents son honneur le Maire et Messieurs
les conseillers ci-dessus.

Après quoi l'assemblée
soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à
une séance générale ou spéciale ou au
premier lundi du mois.

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }

1914

St. Firmin Decembre 9 / 1914

Une assemblée spéciale des conseils municipaux
de la paroisse de St. Firmin conformément
aux dispositions du code municipal de la Province
de Québec. tenue au lieu ordinaire des séances à six
heures du soir, ce huitième jour de Décembre
mille neuf cent quatorze à laquelle se sont
présentés sous honneur le Maire Harry Huford
Mess. les conseillers, Michel Laprise, Jimmy
Chellette, François Savard, et Gabriel Boulianne
tous conseillers afin de traiter au sujet de la
désinfection de l'église Imbrae, qui vient de
subir une maladie contagieuse.

Proposé par Gabriel Boulianne, secondé par
Michel Laprise que le Maire soit autorisé
à aller demander des renseignements au
docteur Côté au sujet de cette maladie afin
de savoir si cette maladie est bien contagieuse
et si la désinfection qu'ils ont commencée
peut suffire pour cette maladie.

Proposé par Michel Laprise, secondé par Gabriel
Boulianne, que M. Jimmy Chellette soit
nommé pour aller faire brûler du soufre
dans cette maison si le docteur juge à propos
que elle soit passer au désinfectant du soufre.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents sous
honneur le Maire et Mess. les conseillers ci dessus
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à
prochaines avoir une séance générale ou spéciale
au premier lundi du mois
Harry Huford
Sec. Trés. Henry Dufour Maire

1915

St. Firmin Janvier 4. 1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec. tenant lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce quatrième jour de janvier mil-neuf-cent-vingt. A laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dufour Messieurs les conseillers Ferdinand Dufour, Michel Laprise, Joseph Lefebvre et Gabriel Boulianne tous conseillers passaient les résolutions suivantes.

Proposé par Michel Laprise, secondé par Ferdinand Dufour. Que M. Gabriel Boulianne soit nommé président pour l'élection des conseillers qui aura lieu lundi le onzième jour de janvier. Adopté à dix heures de l'avant-midi.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire Henry Dufour et Messieurs les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaines avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois. lundi à l'élection des conseillers.

Cyril Dufour } Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier }

1915,

St. Pierre 11 Janvier 1915

A une assemblée générale des électeurs de cette
municipalité tenue lundi le onzième jour de
Janvier mil neuf cent quinze à dix -
heures de l'après-midi au lieu ordinaire
des séances, tenu sous la présidence de
Mons. Gabriel Boulianne afin de procéder
à la nomination de trois conseillers en
remplacement de Mess. Henry Lufour -
Jimmy Queltte - et François Savard.
Sortant de charge...

Proposé par Michel Laprise secondé par Gonzague
Poitras que Henry Lufour soit nommé conseiller en
remplacement de lui-même -

Proposé par Henry Lufour secondé par
Michel Laprise que Jimmy Queltte soit
nommé conseiller en remplacement de lui-même.

Proposé par Michel Laprise secondé par Charles
Therrien que Severin Poitras soit nommé con-
seiller en remplacement de François Savard,
sortant de charge -

Après une heure écoulée Je proclame élus
conseillers Mess.

Henry Lufour. Jimmy Queltte et Severin Poitras

Cyril Lufour
Secrétaire Trésorier

Gabriel Boulianne
Président

1915

St-François janvier 25 1915.

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-François conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce vingt-cinquième jour de janvier mil-neuf-cent-quinze sous la présidence de M. Gabriel Boulianne afin de présider à la nomination du maire.

Le Henry Lefour, Jimmy Quillette et Severin Poiras ayant dûment été nommés conseillers faisons serment chacun pour nous-même que nous remplirons bien et fidèlement les devoirs de notre charge et cela au meilleur de notre jugement et de notre capacité. Ainsi que Dieu nous soit en aide.

Henry Lefour
Jimmy Quillette Conseillers
Assermenté devant moi à St-François ce vingt-cinquième jour de janvier mil-neuf-cent-quinze
Cyril Lefour
Secrétaire Trésorier.

Proposé par Severin Poiras secondé par Elzéar Dubéau
qui est adopté à l'unanimité que Henry Lefour soit
vieux maire de cette municipalité.

Après quoi l'assemblée
blie, à laquelle étaient présents son honneur le maire
et mess. les conseillers Michel Laprise Ferdinand
Lefour, Elzéar Dubéau, Jimmy Quillette et Severin
Poiras et Gabriel Boulianne. Président.
Après quoi l'assemblée soit adjournée à une heure
fermée à 10 hrs. 40

Cyril Lefour

Secrétaire Trésorier

Gabriel Boulianne
Président

1915-

St. Firmin, Janvier 25 1915-

A une assemblée spéciale du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin. Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à tenir au lieu ordinaire des séances de l'avant-midi ^{à onze heures 40 minutes} ce vingt-cinquième jour de janvier à laquelle séance étaient présents son honneur le maire Henry Lefour, Mess. les conseillers Gabriel Boudianne, Michel Laprise, Ferdinand Lefour, Elzéar Imbeau et Severin Poitras tous conseillers, afin de prendre connaissance de la loi d'hygiène.

Proposé par Gabriel Boudianne secondé par Michel Laprise. Que la maison de Mr. Louis Imbeau et maître de poste, ayant eu des personnes, partant de dans la fièvre typhoïde logés chez lui, et la maison de Mr. Elzéar Imbeau ayant subi les fièvres typhoïdes et soit passer à la désinfection, suivant la loi d'hygiène.

Pour la résolution Mess. Severin Poitras Ferdinand Lefour Jimmy Ouellette.

Proposé par Severin Poitras secondé par Gabriel Boudianne. Que Mr. Jimmy Ouellette soit nommé pour désinfecter toutes les maisons qui en seront jugés nécessaires par le Code du conseil d'hygiène pendant l'année. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.
Cyrias Lefour. Henry Lefour Maire
Secrétaire.

1915

St. Firmin Février 1^{er} 1915

A une Assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin. Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce premier jour de février mil-nuf-cent-quinze. A laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dupont mess. les conseillers Michel Laprise Gabriel Boulanger Simeon Poitras Jimmy Guellette et Algeir Imbeau tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boulanger secondé par Simeon Poitras que Cyrias Dupont soit engagé. Secrétaire. Trésorier aux mêmes conditions de l'ancien dernier c'est-à-dire exempt de taxes municipales et de licence pour magasin-général. Adopté.

Le conseil après avoir prit connaissance de la lettre de l'avocat au sujet de la désinfection chez Algeir et Louis Imbeau le conseil a résolu d'attendre à la procédure. Adopté. ^{à l'effet de} ^{par} ^{Algeir Imbeau} ^{qui est} ^{intéressé}

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire et mess. les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale ou spéciale au premier lundi du mois.

Cyrias Dupont } Henry Dupont maire
Secrétaire Trésorier }

1915

St-Hippolyte 1^{er} Mars.

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la
paroisse de St-Hippolyte, Conformément aux dispositions
du code municipal de la Province de Québec.

A laquelle session étaient présent son honneur le
Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Michiel Laprise
Gabriel Boudiannet Jimmy Cluettte

tenus au lieu ordinaire des séances à dix heures de
l'avant-midi ce premier jour de Mars mil neuf-
cent-quinze. A laquelle session étaient présent son
honneur le Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers
Michiel Laprise Gabriel Boudiannet Jimmy Cluettte.
A Savoir Poitras tous conseillers passaient les réso-
lutions suivantes

Proposé par Gabriel Boudiannet secondé par Savoir Poitras
Que Gorgague Poitras soit nommé pour diriger les casés des
maisons de la paroisse de St-Hippolyte

Après quoi l'assemblée a laquelle étaient
présent son honneur le Maire Henry Dufour,
Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée
soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou a une
séance générale ou spéciale ou au premier lundi
du mois.

Cyrias Dufour
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1915.

St-Firminois Aris. 5

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St-Firminois, conformément
aux dispositions du code municipal de la Province
de Québec tenue au lieu ordinaire des séances à
dix heures de l'avant-midi ce cinquième jour
de Aris mil neuf-cent-vingt-cinq. A laquelle session
étaient présent ses honorables le maire Henry
Dufour. Inses. les conseillers, Michel Gagnier,
Oreste Poiras, Jimmy Guellette, Ferdinand Dufour
et Olyvier Imbeau tous conseillers passèrent les
résolutions suivantes.

N'ayant aucune résolution à passer. le conseil
est ajourné à une séance générale ou spéciale
au premier lundi du mois.

Cyril Dufour.
Secrétaire. Trésorier

Henry Dufour maire

1915

St. Thérèse

Mai 3

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Thérèse, conformément
aux dispositions du code municipal de la Province
de Québec, la séance tenue au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'avant-midi ce troisième
jour de mai mil-neuf-cent-vingt.

A laquelle seignoraient présent son honneur le
Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Michel
Laprise, Gabriel Boulianne, Ferdinand Dufour, Jimmy
Quellotte, Elzéar Dubreuil,
tous conseillers passèrent les résolutions suivantes:

Proposé par Michel Laprise secondé par
Gabriel Boulianne, qu'il soit payé un ac-
compte à Macphise Savard, sub-entrepreneurs
du chemin de la traverse Adopté

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent
son honneur le maire et Mess. les conseillers
ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute
jusqu'à prochaine avis ou à une séance géne-
rale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour. Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }

1915

St. Thomas Jour. 7

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Thomas.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec. Ayant eu lieu ordinairement
des séances à dix-huit heures du soir avant-midi et
septième jour du mois qui suit. Cinq cent-vingt
à laquelle session étaient présents son honneur le
bourgeois Henry Lefebvre. Tous les conseillers Michel Lefebvre
Gabriel Beaulieu, J. Verrier, Poiras, Ferdinand
Lefebvre et O. Lefebvre. Tous conseillers passèrent
les résolutions suivantes.

Proposé: Qu'aucune résolution à passer. le
conseil soit ajourné -

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
son honneur le maire et mes. les conseillers ci-dessus.
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à
prochains mois ou à une séance générale ou
spéciale ou au premier du mois.

Cyril Lefebvre } Henry Lefebvre maire
Sec. Trésorier }

1915

St-Firmin juillet 5 1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce cinquiesme jour de juillet qui est un vendredi, quinze. A laquelle session étaient présents son honneur le maire Henry Dufour, Messrs. les conseillers Michel Laprise, Ferdinand Dufour, Severino Portas. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

A. cette séance de juillet nous avons passé en revue le rôle d'évaluation et aucun changement à y faire.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire Henry Dufour, Messrs. les conseillers ci dessus, après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochain avis ou à une séance générale ou spéciale, ou au premier lundi du mois.

Léonidas Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour maire

1915

St. Fimins Aout 2.

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Fimins. Conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec. tenue au lieu ordinaire des séances à deux heures de l'avant-midi ce deuxième jour de l'Aout mil-neuf-cent-quinze - à laquelle session étant présent son honneur le Maire Henry Dufour. Mss. les conseillers Michel Laprise Ferdinand Dufour Gabriel Baulianne Jimmy Queltette Elzear Imbeau Tous conseillers validant les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Baulianne secondé par Michel Laprise. que le taux de la cotisation soit fixé à 1/3 de ct. dans la piastre. étant le même que l'année dernière. Adopté.

Proposé par Gabriel Baulianne secondé par Michel Laprise que si Elzear Imbeau. ne paye pas ses frais de désinfection dans l'espace de huit jours qu'il soit ~~pris des procédures~~ afin de faire agir le secrétaire soit autorisé de prendre des procédures contre lui. La résolution étant mise au vote. donne résultat suivant
Pour... - Jimmy Queltette.
Contre... Ferdinand Dufour. Elzear Imbeau
La résolution maintenue par une majorité.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire et mss. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochain aigo ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.
Ferdinand Dufour.
Sec. Trés.

Henry Dufour Maire

1915

St. Timothée Octobre 4

1915

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse St. Timothée conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec à laquelle session étaient présents tous aux lieux ordinaires des séances à dix heures de l'avant-midi ce quatrième jour d'octobre mil-muf-cenf-vingt et à laquelle session étaient présents son honneur le maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Gabriel Boulianne, Séverin Potras, et Elzéar Foubert tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

La liste électorale a subi son examen à cette session du quatrième jour d'octobre.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par Séverin Potras que le maire soit autorisé de faire un voyage à Chicoutimi pour consulter l'avocat aux frais de la municipalité.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée à laquelle soit dissoute jusqu'à prochaine Avoir ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Léon Dufour } Henry Dufour Maire
Sec. Trésorier.

1913.

St. Thomas Novembre 2. 1913

A une Assemblée ordinaire du Conseil municipal de la paroisse de St. Thomas. Conformément aux dispositions du acte municipal de la Province de Québec. tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi ce deuxième jour de novembre. mil-neuf-cent-quinze. Le laquasse session étant présidé par le maire Henry Dupont. Messieurs les conseillers. Michel Laprise. Gabriel Boulianne Severino Petras. Jimmy Gueltel et Ferdinand Dufour. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Proposé. par Mr. Severino Petras secondé par Mr. Gabriel Boulianne et résolu unanime-ment. Attendu. que Mr. Williams Price ou ses représentants ne exploitent plus dans cette municipalité L'industrie en considération de laquelle une exemption de taxes leur avait été accordée en vertu ^{du} règlement.

Attendu qu'il est dit dans le dit règlement que la dite exemption de taxes sera nulle dès qu'on cessera d'exploiter la dite industrie.

Qu'il soit donné à Mr. Williams Price ou ses représentants Price Brothers & Company. Limité. qu'à compter de ce jour ils paieront des taxes comme tout autre contribuable.

Attendu que la dite Compagnie soit tenue à payer ses taxes depuis 1909 le conseil lui demanderait le paiement des arriérés de trois années.

Après quoi l'Assemblée - sur laquelle étaient présents ses honorables le maire et Mess. les conseillers ci-dessus après quoi l'Assemblée soit dissoute.

Léonidas Dufour
Sec. Trésor.

Henry Dupont Maire

Lie. 6.. St. Fimins 6 Dec. 1915

A une session ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Fimins.

Conformément aux dispositions du code municipal
de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'avant-midi ce sixième jour
de décembre mil-neuf-cent-quinze à laquelle session
étaient présent son honneur le maire Henry Dufour Mues.
les conseillers Michel Gagné, Gabriel Boulianne, Ferdinand
Dufour, Alphonse Dubois et Severin Poitras trois conseillers
présent les résolutions suivantes,

Proposé par Michel Gagné secondé par Gabriel
Boulianne que le chemin de la traverse soit donné
à l'entente à Joseph Dubois, avec les mêmes
conditions de l'année dernière c'est-à-dire pour
payer 63.⁰⁰ Soixante-cinq piastres et
mêmes obligations pour l'entente.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son
honneur le maire et Mues. les conseillers ci-dessus après
quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine
avis par une séance générale ou spéciale ou
au premier lundi du mois.

Léon Dufour Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

Janvier.

S. S. Timine 3 Janvier 1906

A une assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Paroisse de S. S. Timine conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, tenue au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'avant-jour. A laquelle session étaient présents sous honneur le Maire Henry Dufour, Mess. les conseillers, Michel Saprise, Gabriel Boudreau, Jimmy Gauthier. Tous conseillers passeront les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boudreau, secondé par Michel Saprise que le prochain soit nommé président pour l'élection des conseillers qui sera tenue le dimanche soir de Janvier.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents sous honneur le Maire et Mess. les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à lundi le dimanche soir de Janvier à l'élection des conseillers.

Léonidas Dufour -
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour Maire

1916.

St Pierre Janvier 10/1916

A une Assemblée Générale des conseils municipaux
de la commune de cette municipalité tenu lundi le
dixième jour de janvier mil-neuf-cent-seize ^{tenu} à leur
ordinaire des séances à dix heures de l'avant-midi
tenu sous la présidence du Secrétaire Trésorier
afin de procéder à l'élection de deux
nouveaux conseillers en remplacement de Mess.
Tardinas Lufour et Algiers Lembreau sortant de
charge.

Propose par Mess. Gabriel Boulianne secondé
par Michel Laprise que Alex Savard, soit
nommé conseiller en remplacement de Algiers
Lembreau, sortant de charge.

Propose par Jimmy Quillette secondé par
Gabriel Boulianne que Narcise Savard soit nommé
conseiller en remplacement de Tardinas Lufour
sortant de charge.

Après une heure les conseillers écoulés se pro-
clamer les conseillers Narcise et Alex Savard.

Lefrias Lufour - Président
et Secrétaire Trésorier

1916

St. Firmin février 7 1916

A une Assemblée spéciale du conseil municipal
de la paroisse de St. Firmin. Conformément
aux dispositions du code municipal de la

Province de Québec tant au lieu ordinaire des
séances à dix heures de l'avant-midi ce septième
jour de février mil neuf-cent-seize tenu sous
la présidence de Mr. Serrino Poitras afin
de procéder à la nomination du maire.

Je Marcise et Alex Savard ayant été
dignement nommés conseillers faisons serment
chacun pour nous-même que nous accomplirons
bien et fidèlement les devoirs de notre charge
et cela au meilleur de notre jugement et
de notre capacité

Ainsi que nous en soit en aide
Alex. Savard

Marcise Savard
Assemblée devant moi à St. Firmin
ce septième jour de février mil neuf-cent-seize
Léonidas Lefort

Secrétaire Trésorier
Proposé par Gabriel Brulianne secondé
par Mr. Michel Laprise par Henry Lefort
soit nommés maires de cette municipalité.

Après quoi l'assemblée soit dissoute à une
heure - 10 hrs et 03 minutes - ouverts à 11^h 05

Léonidas Lefort Général Poitras
Secrétaire Trésorier Président

1916

St. Firmin le 7 1916

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin. Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, tenu au lieu ordinaire des séances à onze heures de l'avant-midi ce septième jour de février mil neuf cent seize, à laquelle session étant présent pour nommer le maire Henry Dufour. Mess. les conseillers Jimmy Gaultette, Michel Laprise, Severino Petras, René Savard et Narcise Savard. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes.

Je Henry Dufour ayant été dûment nommé maire de cette municipalité j'ai serment que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge et cela au mieux de mon jugement et de ma capacité
Ainsi que Dieu me soit en aide

Henry Dufour
Assomment devant moi à St. Firmin ce septième jour de février mil neuf cent seize -
Cyril Dufour

Secrétaire Trésorier
Proposé par Mess. Severino Petras secondé par M. Jimmy Gaultette. Que toutes maisons souffrant des maladies contagieuses tel que Fièvre Typhoïde et autres. Soit placardées aux yeux voisins du dit conseil. Adopté unanimement

Proposé par Severino Petras secondé par Michel Laprise. Que Cyril Dufour soit engagé secrétaire Trésorier aux mêmes conditions de l'année dernière. Il a été proposé par Gabriel Bocharin et secondé par Narcise Savard et adopté

Attendu que un conseil de comté a été formé
dans le comté de Saguenay sans avoir été deman-
der par les conseils locaux du comté de Saguenay
Attendu que les avis ont été envoyés par le
dép. Mr. St. Laurent M. P. R. sans avoir consulté
les dites municipalités.

Attendu que le conseil de comté s'est réuni le
le 5 courant; suivant les avis donnés et qu'après
avoir discuté la position financière de nos
municipalités, il a été décidé à l'unanimité
de s'adresser à l'honorable procureur général
de révoquer la dite commission du dit conseil
de comté pour les raisons suivantes.

Que le chemin à parcourir par les conseillers
longeant la rive St. Laurent avec une distance
de soixante-quinze et que les frais de dépla-
cement ne coûtent pas moins de \$60 à \$95 par
séance, cela nous amènera à des dépenses de
\$300 à \$350 par année sans compter les séances
extra et notre position financière en sera
permets pas de supporter de telles dépenses -
Les sept municipalités formant le dit conseil
de comté demandent à Mr. le ministre de révoquer
ou d'abolir la dite municipalité de comté.

Nous vous prions de donner à chaque municipalité
les droits et privilèges de conseil de comté à chaque
municipalité comme ça a été fait pour les
municipalités à l'est de la rivière. Puisqu'il
a été parfaitement admis et réglé séance tenante
par les conseillers de comté; que la position de ce conseil
n'était pas soutenable ni pratique par les frais de
déplacement des dits conseillers et que par conséquent - Sans
même le chef lieu serait déplacé cela en changerait
pas les frais de transport des maires par le fait de l'absence
de sept à quinze milles de longueur. Après quoi le conseil a été
dissous.

1916

St. Germain

6 Mars. 1916

A une Assemblée ordinaire du Conseil
Municipale de la paroisse de St. Germain
Conformement au disposition du code
Municipale de la Province de Québec tenue
au lieu ordinaire des séances à ~~sept~~ Dix heures
de l'avant midi ce dixième jour de Mars Mil.
Moeupant Saize a la quel session était present
Son honneur le Maire Henry Dufour Messieu
les Conseillers Michel Laprise Alenne Savard
et Severin Poitras tous conseillers passer la
resolution suivante

Au premier lundi de mai

Proposé par Severin Poitras
Secondé par Michel Laprise que Elziane Poitras
Elziane Laprise et Maxfile Savard soit nommé
et valuateur Adopté

Proposé par Michel Laprise
Secondé par Severin Poitras que Francois Asselin
soit nommé inspecteur de voirie en remplacement
de Maxfile Savard pour partie de la ligne
du Sarpant jus qu'à pont de la Rivière au Canard
Adopté

Proposé par Alenne Savard Secons
par Severin Poitras que Arrie Poitras soit nommé
inspecteur de voirie en remplacement de Elziane
Poitras a partir du Pont de la Rivière au Canard
jus qu'à la Price Adopté

Proposé Severin Poitras
Secondé par Michel Laprise que Adelare Rachefor
soit nommé inspecteur Agraire Adopté
Après quoi l'Assemblée a la quel était present son honneur
le Maire et Messieu les Conseillers Michel Laprise Severin
Poitras et Alenne Savard le conseil soit à prait quai soit dissout
Régis Dufour Sec. Trésorier { Henry Dufour Maire

1916. St. Thomas Aug. 3 1916

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Ferris. Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec tant au lieu ordinaire des séances à dix heures de l'aurore.

Midi ce troisième jour d'Avril mil neuf cent seize.

A laquelle session étaient présents sous la présidence de M^r Henry Lafleur. Tous les conseillers Mich^x Laprie Gabriel Rodhamme Gaimy Leclercq, Severino Patris et Alon Savard. Narcise Savard. Tous conseillers passaient les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par
Séverin Poitras qu'a l'honneur tous locataires résidant
dans la municipalité ainsi que tout homme âgé
de vingt & un ans et qui n'est pas autrement taxé
sera tenu par le conseil de payer ses taxes suivant
l'article 584 du code municipal.
Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et mess. les conseillers ci dessus
Après quoi l'assemblée soit dissoute -

Cyrus Dufour.
Secrétaire Trésorier.

Henry Dufour
Maire

1916

St. Firmin Mai 1^{er} 1916

A une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin. Conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec tenu aux lieux ordinaires des séances à dix heures de l'avant-midi ce premier jour de mai mil-neuf-cent-seize à dix heures de l'avant-midi à laquelle session étaient présents son honneur le maire Henry Dufour. Mess. les conseillers Michel Laprise, Severin Pothas, Gabriel Boulianne et Alex Savard.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par Alex Savard. que le conseil paye l'entretien du chemin d'hiver qui a été entretenu par Macphail Savard. il a été aussi décidé d'ajouter \$ 5.00 extra au l'hiver d'ici, Michel Laprise contre.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honneur le maire et Mess. les conseillers ci-dessus Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochain mois ou à une session générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier }

1916.

St-Firmin

Juin 5/1916

En une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec tenue aux lieux ordinaires des séances à dix heures de l'avant-midi ce cinquième jour de Juin mil-neuf-cent-seize à dix heures de l'avant-midi à laquelle étaient présents Son honneur le maire Henry Dufour, Messrs. les conseillers Leger, Pichas, Luss, Savard, Gervais, Dugas, Michel, Laprise & Jimmy Gauthier tous conseillers passèrent les résolutions suivantes —

Après discussion sur certaines choses. rien à passer de résolutions

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents Son honneur le maire et Messrs. les conseillers ci-dessus après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi de l'été

Léonidas Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1916

St. Firmin's Puillet 3 / 1916

A une assemblée ordinaire du Conseil Municipal
de la paroisse de St. Firmin. Conformément
aux dispositions du Code Municipal de la Province
de Québec ^{à l'art. 100 du Code Municipal de la Province de Québec} laquelles session étaient ^{présent} son
honneur le maire Henry Dupont. M. les conseillers
Gabriel Boulianne, Cyrille Spitzas, Alvin Savard
Marcin Savard, Michel Laprise. Tous conseillers
passant les résolutions suivantes.

Proposé par Gabriel Boulianne secondé
par Alvin Savard. Que le compte présenté
par Alvin Laprise pour le travail fait
dans le chemin de la traversée soit
accepté — et qu'il soit payé \$12.00
un fond de bâtisse & suris par le secrétaire Trés.

Après quoi l'assemblée à laquelle était présent
seulement le maire et M. les conseillers ci-dessus
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à prochain
avis ou à une séance générale ordinaire ou
un premier lundi du mois.

Cyrille Spitzas } Henry Dupont Maire
Secrétaire Trésorier }

1916.

St-Firmin Août 7. 1916

A une Assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St-Firmin. Conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec tenu aux lieux ordinaires des séances à dix heures de l'avant-midi ce septième jour d'Août mil-neuf-cent-seize. A laquelle session étaient présent son honneur le maire Henry Dufour, tous les conseillers, Jimmy Gauthier, Michel Laprise, Gabriel Boulianne, Léon Poiras et Alex Savard. Tous conseillers passèrent les résolutions suivantes -

La règle d'évaluation a été corrigée suivant la loi -

Proposé par Michel Laprise secondé par Gabriel Boulianne et adopté - que le compte de François Asselin - soit accepté -

Proposé par Jimmy Gauthier secondé par Alex Savard. Que le tracé soit remis à la compagnie locale en payant les arriérés dus - Adopté unanimement

Proposé par Gabriel Boulianne secondé par Alex Savard. que le taux de la cotisation soit fixé à 40¢ par cent piastres - -

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présent son honneur le maire et tous les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute.

Cyril Dufour } Henry Dufour maire
Secrétaire Trésorier }

1916

St. Firmin Septembre 5/1916

A une Assemblée ordinaire du Conseil Municipal de la paroisse de St. Firmin. Conformément aux dispositions du Règle municipal de la Province de Québec, l'Assemblée ordinaire des séances à huit heures de l'avant-midi ce cinquième jour de Septembre mil-neuf-cent-seize. Laquelle session était présente sous la présidence de M. Henry Dufour, M. les Conseillers: Michel Laprise, Jimmy Chellette, Fernand Vézina, Alcega Savard, et Marcie Savard. Tous conseillers passaient les résolutions suivantes -

Proposé par Fernand Vézina secondé par Alcega Savard, que le conseil fasse une demande par requête au Gouvernement demandant une réserve forestière et que la requête soit accompagnée par le Maire et deux (2) autres si possible. Et le conseil paiera les dépenses.

Après quoi l'Assemblée à laquelle étaient présents sous la présidence le Maire H. Dufour et M. les Conseillers ci-dessus. Après quoi l'Assemblée soit dissoute jusqu'à prochaine avis ou à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Léonidas Dufour } Henry Dufour Maire
Secrétaire-Trésorier }

1916

St. Hyacinthe Octobre 2 / 1916

Une assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de St. Hyacinthe conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec, tenue par le conseil municipal le dimanche 2 octobre 1916, à laquelle séance étaient présents son honneur le maire Henry Dufour, Mess. les conseillers Michel Laprise, Gabriel Bouchard, Severin Pothier, Firmin Quillette, Francis Savard et René Savard. Tous les conseillers passeront les résolutions suivantes.

La liste électorale a subi son examen et a été corrigée suivant la loi.

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents son honorable maire et Mess. les conseillers ci-dessus. Après quoi l'assemblée soit dissoute à une séance générale ou spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour — Henry Dufour Maire
Secrétaire Trésorier

1916. Municipalité St. Firmin 6 Nov 1916

A une session générale du conseil municipal
de la paroisse de St. Firmin tenue au lieu
ordinaire des sessions en la dite municipalité
de St. Firmin ce sixième jour de novembre
mil. neuf. cent. seize à dix heures de l'avant-
midi conformément aux dispositions du Code
municipal à laquelle session sont présents,
Mr. le Maire Henry Dufour et Mess. les con-
seillers Gabriel Boulianne, Narciso Savard,
Eugène Laprise et Jimmy Gullette formant
quorum sous la présidence de Mr. le Maire

Proposé par Narciso Savard secondé par
Gabriel Boulianne que Eugène Laprise soit
nommé conseiller en remplacement de M. Savard
parti de cette municipalité

Après quoi l'assemblée à laquelle étaient présents
Mr. le Maire et Mess. les conseillers ci-dessus.
Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à
prochain avis ou à une séance générale ou
spéciale ou au premier lundi du mois.

Cyril Dufour
Secrétaire Trésorier

Henry Dufour Maire

1916 Municipalité de St. Firmin 4 Décembre 1916

Une session générale du conseil municipal de la paroisse de St. Firmin tenu au lieu ordinaire des sessions en la dite municipalité de St. Firmin le 4^e décembre mil-neuf-cent-seize à dix heures de l'avant-midi. Conformément aux dispositions du code municipal la quelle session, sont présents. M. le maire Henry Lefort, Mess. les conseillers Severin Poitras, Michel Laprise, Gabriel Boulianne, Narcisse Savard, Elzear Laprise formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Seigneur
Humble

Je Elzear Laprise ayant été dûment nommé conseiller de la paroisse St. Firmin lors solennellement que je remplirai avec humilité et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Elzear Laprise

Assurément devant moi à St. Firmin le 4^e décembre mil-neuf-cent-seize

Elzear Laprise

Proposé par Severin Poitras secondé par Gabriel Boulianne que Joseph Boulianne soit nommé évaluateur en remplacement de Elzear Laprise qui a résigné pour occuper la charge de conseiller

Il est pro-

posé et adopté que le chemin de la traverse soit à la charge de Elzear Laprise, au condition de paiement à tant par voyage suivant la durée de son travail, pour le ici au mois de Janvier ou la prochaine session.

Après quoi l'assemblée soit dissoute jusqu'à la prochaine fois ou à une session générale ou spéciale ou aux premiers des mois

Elzear Laprise

Henry Lefort Maire

1917 .. Municipalité de St. Timothée / 1917

A une assemblée ordinaire du conseil municipal
de la paroisse de St. Timothée tenue au lieu ordinaire
des sessions en la dite municipalité de St. Timothée
ce deuxième jour de Janvier mil. neuf. cents. dix-
sept. à dix heures de l'avant-midi. Conformément
aux dispositions du code municipal de la ville laquelle
sessione sont présents Mr. le maire Henry Lefebvre
Mess. les conseillers, Michel Laprise, Jimmy LeBlond,
Gabriel Boulianne, Severin Poitras, Elzear Laprise
Marcise Savard, formant quorum sous la présidence
de Mr. le maire.

Proposé par Gabriel Boulianne
secondé par Severin Poitras et adopté unanimement
que le chemin de la traversée de la Baie-
des-Rochers à partir de la ligne du serpent
jusqu'au lot de la ligne de Macpherson Savard,
en résumé tous le chemin qui appartient au
conseil municipal à l'entente de l'indie Laprise
au montant de \$65.00 Soixante-cinq piastres
pour l'achat avec les mêmes obligations qu'avait Macpherson
Savard. quand il l'a eu à son entente..

Proposé par Michel Laprise secondé par
Marcise Savard. que le secrétaire soit autorisé
de payer le montant de \$48.00 au percepteur
des revenus pour l'achat des fonds de pâtisseries et
frais. Adopté unanimement.

Après quoi l'assemblée à laquelle
étaient présents Mr. le maire et Mess. les conseillers
ci-dessus, après quoi l'assemblée soit dissoute
jusqu'à formation du nouveau conseil.
Elzear Lefebvre Henry Lefebvre Maire
Secrétaire Trésorier

Ce livre n'est disponible que pour consultation numérique que sur le site Internet de la Municipalité. Également disponible en copie papier à la bibliothèque municipale. Pour une reproduction, veuillez vous adresser au bureau municipal.

*Demeure la propriété intellectuelle de la
Municipalité de Bale-Sainte-Catherine.*

